

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1895



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
F. CHASTANIER, SUCCESSÉUR
12 -- RUE PRADJER -- 12

1895

TABLE

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Election du Président, <i>M. l'abbé Goif- fon</i> , et du Vice-Président, <i>M. le pas- teur Grotz</i> , pour l'année 1895.....	5
<i>M. Frédéric Mistral</i> , correspondant, promu officier de la légion d'honneur. — Ses remerciements.....	6-33
<i>M. Benoit-Germain</i> , membre résidant, est fait Chevalier de la Légion d'hon- neur.....	6
Deuil de <i>M. Reinaud</i> , membre résidant	6
Rapport de <i>M. Maurin</i> (comptabilité).— Adoption.....	6-11
Comptes de <i>M. Verdier</i> , trésorier. — Approbation.....	9-11
Abonnement à la <i>Revue du Midi</i>	11
Rapport de <i>M. Clauzel</i> (commission de publication). — Adoption.....	11
Concours de 1894 : Absence de Mémoires présentés.....	12
Report de ce concours (même programme) à l'année 1896.....	12
<i>M. Baptiste Bonnet</i> élu membre hono- raire. — Ses remerciements.....	28-56
Séance extraordinaire (<i>administrative</i>) du 26 janvier 1895. — Rejet de la mo- dification proposée à l'article 40 du règlement; adoption de la modification proposée à l'article 60.....	30
<i>M. Grotz</i> , Vice-Président, remercie l'Aca- démie de son élection.....	32

Décès du père de <i>MM. Prosper et Edmond Falgairolle</i> , membres non résidant et résidant	33
<i>M. Michel Jaffard</i> , membre non résidant, promu officier de l'instruction publique. — Ses remerciements.....	33
Dépêche ministérielle relative aux frais d'impression du CARTULAIRE DU SAINT-ESPRIT	34
<i>M. Torcapel</i> . — Demande relative aux frais d'impression des <i>planches et cartes</i> de son travail sur LES GARRIGUES ET LA FONTAINE DE NIMES.....	35-44
Distribution du <i>Bulletin de 1894</i>	37
<i>M. Falguière</i> élu correspondant. — Ses remerciements	37-44
Séance publique annuelle. — Fixation; Commission d'organisation.....	37-38-75
Décès de <i>M. Henri Roussellier</i> , membre non résidant.....	43
Allocation ministérielle (500 fr.) pour la publication du travail de <i>M. Torcapel</i> sur LES GARRIGUES ET LA FONTAINE DE NIMES.....	44 (35)
<i>M. l'abbé Henri Rouvière</i> élu correspondant	44
Propositions de lectures pour la séance publique annuelle. — Programme définitif	44-58-61-70-71-81
Décès de <i>M. Albin de Montvaillant</i> , membre résidant. — Allocution de <i>M. Bardon</i> aux obsèques.....	46-51
SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES. — Programme des concours de 1895....	46
<i>Jeux floraux du félibrige de Paris</i> . — Programme des concours de 1895....	46
Communication de <i>M. le Baron de Rivières</i> , correspondant, sur le MÉDAILLIER de <i>M. de Rochemore</i>	60
Communication de <i>M. Bardon</i> sur le TESTAMENT DE GASPARD DAILLON DE LUDÉS, publié par <i>M. le Baron de Rivières</i>	60
Réceptions officielles de <i>M. Bonnier</i> , nouveau Préfet du Gard	62

Demande par <i>M. le Bibliothécaire de la Ville et du Musée Fabre de Montpellier</i> , tendant à obtenir, pour sa collection, le complément des publications de l'Académie de Nîmes. — Avis favorable. — Motion de <i>M. Bardon</i> tendant à obtenir, en retour, ou par cet intermédiaire et à cette occasion, les publications des sociétés savantes de la ville voisine, notamment le <i>CARTULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER</i> . — Adoption	63-64
<i>La Boston Society of natural History</i> sollicite le complément, pour sa bibliothèque, des publications de l'Académie. — Avis favorable, sous réserve des volumes épuisés.....	64
<i>M. le docteur J. Bouillet</i> , élu correspondant. — Ses remerciements.. ..	64-73
Vacance déclarée du siège de <i>M. de Montvaillant</i>	64
Propositions par <i>M. Estève</i> des médailles à accorder aux donateurs d'objets antiques au musée archéologique.....	64-83-89
Décès de <i>M. Estève</i> , membre résidant. — Allocution de <i>M. Reinaud</i> aux obsèques... ..	72-78
<i>M. Gaston Boissier</i> , membre honoraire, élu Secrétaire perpétuel de l'Académie Française. — Félicitations. — Ses remerciements.....	73-86
Démission de <i>M. Balmelle</i> , membre résidant.....	73
Vacance déclarée du siège de <i>M. Balmelle</i>	74
<i>M. l'abbé Goiffon</i> délégué à la Commission du LEGS BOUCHER DE PERTHES (année 1895).....	74
Circulaire de la Société française d'archéologie relative à la 62 ^e session du Congrès archéologique de France (5-13 juin 1895 à Clermont-Ferrand). — Programme.....	74
Avis d'une allocation ministérielle de 3000 francs destinée à l'aménagement du Musée épigraphique de Nîmes. ...	75

<i>M. Clavel</i> remplacera <i>M. Estève</i> , à la séance publique, pour la distribution des médailles aux donateurs d'objets antiques.....	76
Séance publique du 11 mai.....	81
Liste des donateurs d'objets antiques au musée archéologique. — Distribution de médailles.....	83-89
Annonce des concours pour 1895 et 1896	84
<i>La Société des lettres d'Upsal</i> demande l'échange des publications. — Adoption	86
Vacance déclarée du siège de <i>M. Estève</i> , décédé. — Fixation de l'élection du successeur.....	87-93
<i>M. Gaston Maruéjol</i> élu en remplacement de <i>M. de Montvaillant</i> , décédé.	87
<i>M. Gabriel Carrière</i> élu en remplacement de <i>M. Balmelle</i> , démissionnaire	87
MM. <i>Maruéjol</i> et <i>Carrière</i> prennent séance. — Félicitations de <i>M. le président</i> et remerciements des nouveaux élus.....	89
Demandes nouvelles d'acquisition des <i>Mémoires</i> de l'Académie.....	89
Deuil de <i>M. Barral</i> (décès de <i>M. Barral</i> père).....	90
Circulaire ministérielle relative à la 20 ^e session des SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS en 1896.....	90
<i>M. Fardon</i> obtient pour son HISTOIRE D'ALAIS la 4 ^e mention des <i>Antiquités de la France</i> (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres),.....	92-107
Renvoi au 15 juillet de la séance ordinaire du 13.....	94
Circulaire ministérielle relative au 34 ^e Congrès des SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS en 1896. — Distribution des programmes.....	95
L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES demande un délégué à son 24 ^e Congrès (<i>Bordeaux</i> , 4-9 Août 1895),.....	95
<i>M. l'abbé Delfour</i> est élu en remplacement de <i>M. Estève</i> , décédé.....	95

M. <i>Dumas-Faucher</i> est exceptionnellement admis à la séance ordinaire du 29 juin (art. 44 du règlement).....	95
Proposition et résolution relatives à UN ACTE DE VANDALISME (<i>Pont-St-Esprit</i>). M. <i>l'abbé Delfour</i> prend séance. — Félicitations de M. <i>le Président</i> . — Remerciements du nouvel élu.....	95
MM. <i>Lombard-Dumas</i> et <i>Maruéjol</i> . — Sur un fragment d'inscription celtique découvert, en 1869, près de Collorgues.	97
L'ANNONCIATION, 2 ^e tableau de M. <i>Doze</i> pour la basilique du Rosaire, à Lourdes	98
Invitation à la distribution des prix du Lycée. — Délégation de M. <i>Clauzel</i> , <i>Secrétaire perpétuel</i>	99
Distribution des <i>Mémoires de 1894</i>	99
CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES (XI ^e session, à Mexico, du 15 au 20 octobre 1895).....	104
Programmes des concours ouverts pendant l'année 1895-1896, par l'Académie de Metz.....	104
<i>Monument Peiresc</i> . — Demande de souscription ; rejet.....	104
M. <i>Clauzel</i> . — Proposition ayant pour objet de hâter l'impression des <i>Mémoires de 1895</i> ; adoption ; désignation anticipée de la commission de publication.....	104
M. <i>Clauzel</i> . — Rapport de la Commission de publication ; adoption de ses conclusions ; composition du volume des <i>mémoires de 1895</i> . — 2 ^e réunion.....	108-115
20 ^e réunion annuelle des <i>Sociétés des Beaux-Arts des départements</i> . — Circulaire ministérielle n ^o 2.....	110
<i>Monument Pasteur</i> à Dôle. — Souscription réservée à Alais.....	111
<i>Monument Florian</i> à Alais. — Souscription.....	111
34 ^e Congrès des <i>Sociétés savantes</i> . — Dépêche ministérielle.....	113
Déclaration de vacance du siège de M.	

<i>Henri Roussellier, membre non ré- idant.....</i>	115
---	-----

ARCHÉOLOGIE

<i>M. l'abbé François Durand : L'ARCHÉO- LOGUE-EXPLORATEUR H. SCHLIEMANN.</i>	35
<i>M. Bondurand : FONDERIE ANTIQUE DE BRONZE DES ENVIRONS DE MONTPEL- LIER, brochure de M. Cazalis de Fon- douce (rapport)</i>	38
<i>M. Bondurand : INSCRIPTIONS ROMAINES DE LUNEL-VIEL, brochure de M. Caza- lis de Fondouce (rapport)....</i>	38
<i>M. Bondurand : INSCRIPTION CHRÉTIEN- NE DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE TROU- VÉE AU MAS DES PORTS PRÈS LUNEL, opuscule de M. Cazalis de Fondouce (rapport)</i>	38
<i>M. l'abbé François Durand : J. B. DE ROSSI ET LES CATACOMBES ROMAINES.</i>	47
<i>M. Bruguier-Roure : UN ACTE DE VAN- DALISME.....</i>	95
<i>M. Maruéjols : DIVINITÉS TOPIQUES INÉ- DITES DE LA CITÉ DE NIMES.....</i>	102
<i>M. Bondurand : NOTE SUR EDOUARD FLOUEST.....</i>	104
<i>M. l'abbé François Durand : UNE VI- SITE AU MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE.....</i>	115

ECONOMIE POLITIQUE

<i>M. Bruneton : L'ENQUÊTE SUR LES CON- DITIONS DE L'HABITATION EN FRANCE, par M. de Foville (rapport).....</i>	76
<i>M. Reinaud : A BUDAPEST. — ŒUVRES SOCIALES ET SANITAIRES</i>	96

ERUDITION

- M. *Rocafort* : L'AFRIQUE ROMAINE, ouvrage de M. *Gaston Boissier* (rapport) 76

HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE LOCALE

- M. *Bondurand* : ETAT DES REVENUS DU ROI D'ESPAGNE (1573-1574), brochure de M. *Cazalis de Fondouce* (rapport). 38
- M. *Bardon* : HISTOIRE D'ALAIS (fragment)..... 58
- M. *Bondurand* : EXTRAITS DU SOMMAIRE DES ACTES DE LA BARONNIE DE VIBRAC (1263-1585), manuscrit de M. *de Cazenove* (rapport)..... 64
- M. *Bondurand* : L'ILE DE CETTE, brochure de M. *Emile Bonnet* (rapport) 65
- M. *Bardon* : LE CABINET DE GRAVEROL, brochure de M. *François Rouvière* (rapport) 68
- M. *Bardon* : LE VIEUX CHATEAU DE MONTMOYRAC, brochure de M. *l'abbé Henri Rouvière* (rapport)..... 76
- M. *Verdier* : ORIGINE ET INFLUENCE DES LÉGISTES 85
- M. *Daudet* : LA CHARITÉ DE ST CÉSAIRE ET LA LÉPROSERIE DE NIMES AU XV SIÈCLE..... 92
- M. *de Balincourt* : SIX LETTRES D'ALPHONSE D'ORNANO..... 92
- M. *Ducros* : PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DES ÉTATS GÉNÉRAUX A PROPOS D'ESTELLE DE FLORIAN (1789)..... 93
- M. *Bondurand* : GÉNOLHAC ET SES ENVIRONS, par M. *l'Abbé C. Nicolas* (rapport) 99
- M. *Falguière* : LE RASEMENT DU CHATEAU-FORT DE MONTDARDIER (1628). . 106
- M. *Maurin* : L'ÉVOLUTION SOCIALE DE LA NARBONNAISE 108
- M. *l'abbé Julien* : SAINT FRANÇOIS DE

SALES PRÉDICATEUR.....	112
M. de Balincourt : LA VIEILLE VILLE DES ARÈNES.....	112
M. Edmond Falgairolle : LE CHEVALIER DE SEURE.....	115

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

M. Rocafort : GYP ET LA HAUTE VIE PARISIENNE.....	13
M. Clauzel : VIE D'ENFANT, par M. Bap- tiste Bonnet (rapport).....	13
M. Chansroux : LE NOEL D'ADAM....	42
M. Gustave Fabre : UNE EXCURSION A DOMRÉMY.....	44-61-71-84
M. Bardon : M. DE MONTVAILLANT (al- locution à ses obsèques).....	51
M. Baptiste Bonnet : A L'ACADÉMI DE NIMES.....	56
M. Ducros : UNE VISITE AU R. P. LA- CORDAIRE.....	59-71-84
M. Mazel : COMPTE RENDU DRS TRA- VAUX DE L'ACADÉMIE EN 1894 (Séance publique du 11 mai).....	70-71 81
M. Jules Salles : A PROPOS DUN TABLEAU DE M. CHARLES JALABERT.....	76
M. Reinaud : M. ESTÈVE (allocution à ses obsèques).....	78
M. Clavel : M. ESTÈVE (séance publique du 11 mai).....	82
M. l'abbé Delfour : LA QUESTION DE JOCELYN.....	112
M. Maurin : M. CHARLES LIOTARD...	115

MÉDECINE

M. le docteur Barral : ANOMALIES DU DÉVELOPPEMENT OSSEUX.....	109
--	-----

MORALE, PHILOSOPHIE, RELIGION

M. Rocafort : A PROPOS DU LIVRE RÉ- CENT DE M. LE PASTEUR CH. RECOLIN : <i>Solidaires</i>	45
---	----

M. <i>l'abbé Goiffon</i> : LA QUESTION SOCIALE.....	61-71-81
M. <i>Rocafort</i> : A LA RECHERCHE D'UNE ARISTOCRATIE.....	98

POÉSIES

M. <i>Chansroux</i> : BAPTISTE BONNET.....	27
M. <i>Bondurand</i> : DESCRIPTIEU DOS BANS DE ST-LAURENS FAICTE EN 1687 (introduction).....	39
M. <i>Chansroux</i> : LE RÉDEMPTEUR, Noël	42
M. <i>Benoit-Germain</i> : L'INFLUENZA.....	45
M. <i>Mazel</i> : A MA VIËIO LAMPO, de M. <i>Louis Bard</i>	49
M. <i>Bigot</i> : FIEUL D'EVANGILO.....	58
M. <i>Ducros</i> : 1 ^o L'HERCULE DE LA PLACE PIGALLE. — L'IDYLLE A PARIS.-- LA CHIFFORTONNE.....	58
M. <i>Bigot</i> : JUSTIÇO DE SINJÉ.....	71-84
M. <i>Février</i> : BOUDERIE. — FIDÉLITÉ. — LES MAINS. — NOCTURNES 1 et 2.....	71-82
M. <i>Mazel</i> : ABRIËU. — FLOUR E JOUINES-so (Sonnets de M. <i>Louis Bard</i> , félibre).....	87-88
M. <i>Bigot</i> : L'ARMOUNIO.....	112
M. <i>Benoit-Germin</i> : EPITRE A M. GOU-DARD.....	115

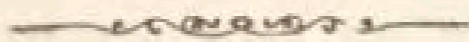
SCIENCES

M. <i>Boyer</i> : LE NOUVEAU CONSTITUANT DE L'ATMOSPHERE, L'ARGON.....	47
M. <i>Carrière</i> : NOTIONS GÉNÉRALES DE GÉOLOGIE AGRICOLE APPLIQUÉES AU GARD.....	96

BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES



Séance du 12 janvier 1895.

Présents : MM. Mazel, *Président* ; Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, abbé Goiffon, G. Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 29 décembre 1894 est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques transmises depuis cette date par les Sociétés correspondantes.

En conformité de l'article 29 du règlement, l'Académie procède à l'élection du *Président* et du *Vice-Président* pour l'année 1895.

Un premier scrutin est ouvert, auquel prennent part 18 votants. M. l'abbé Goiffon obtient 17 suffrages : il est proclamé *Président*.

Un second scrutin, auquel prennent également part 18 votants, donne 18 voix à M. le pasteur Grotz, qui est proclamé *Vice-Président*.

M. *Mazel* ayant cédé la *présidence* à M. l'*abbé Goiffon*, celui-ci prononce l'allocution suivante :

« Messieurs, en prenant possession de ce fauteuil qui a été si bien occupé par mes prédécesseurs, je tiens avant tout à vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'appelant à la présidence de l'Académie et de la bienveillance unanime avec laquelle vos suffrages se sont portés sur mon nom. Quand je me compare à ceux qui m'ont devancé dans ces hautes fonctions, je sens trop mon insuffisance pour ne pas compter dans l'accomplissement de ma tâche sur votre concours le plus dévoué. Je le sollicite instamment, convaincu que vous ne me le refuserez pas.

» Je suis sûr d'être le fidèle interprète de vos sentiments en adressant à M. le D^r *Mazel*, que j'ai la lourde obligation de remplacer, l'hommage de notre gratitude pour tout ce qu'il a fait, dans le cours de la dernière année, en faveur de notre Compagnie. »

M. le *Secrétaire* rappelle qu'à l'occasion du 1^{er} janvier, M. *Frédéric Mistral*, correspondant, a été promu officier de la Légion d'honneur, et que M. *Benoit-Germain*, membre résidant, a reçu la croix de chevalier. L'Académie est heureuse de ces distinctions obtenues par deux de ses membres.

M. *Reinaud*, membre résidant, vient, en perdant une de ses filles, d'être frappé d'un deuil cruel auquel s'associe douloureusement la Compagnie.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire. Elle est renvoyée à la fin de la séance.

M. MAURIN, au nom de la Commission de comptabilité, qui s'est réunie le 10 janvier, présente le rapport suivant :

« Messieurs, votre Commission des finances avait une double tâche à remplir : 1^o examiner les comptes présentés pour l'année écoulée par

vosre trésorier ; 2^o vous présenter un projet de budget pour l'année 1895. Sur le premier point votre Commission ne peut que s'en référer au compte qui va vous être lu et constater seulement l'exactitude rigoureuse avec laquelle les recettes sont enregistrées à votre actif et les dépenses sont soldées dès leur exigibilité.

» Il résulte de l'apurement des comptes que l'exercice 1894 se solde par un excédent restant en caisse, dont le chiffre ne pourra être définitivement établi que dans quelque temps, lorsque toutes les quittances actuellement en circulation seront rentrées ; soit qu'elles aient été acquittées par vos correspondants qu'elles visent, soit qu'elles retournent impayées, comme il arrive parfois. On peut cependant estimer entre 16 ou 1700 francs le solde au 30 décembre 1894.

» Mais ne nous hâtons pas trop de nous réjouir de cet excédent. Quel qu'il doive être, votre Commission, dès qu'elle a voulu se préoccuper du projet de budget, a constaté bien vite qu'il était plus apparent que réel et ne correspondait pas, loin de là, à une situation florissante.

» Je n'ai pas à insister sur les ressources qui forment votre budget annuel de recettes. Elles proviennent de quatre sources : 1^o cotisations des membres résidants ; 2^o cotisations des non-résidants ; 3^o cotisations de vos associés-correspondants ; 4^o Subventions des budgets départemental et municipal. Pour mémoire j'indique seulement que, suivant une jurisprudence constante, les quittances des membres non-résidants de la Compagnie et de vos associés-correspondants ne sont mises en circulation qu'à la fin de l'année et ne peuvent par conséquent figurer dans un projet de budget que pour l'année suivante, en 1896 par exemple pour 1895.

» En second lieu, les subventions départementale (600 fr.) et communale (500 fr.) sont renouvelables annuellement et ne peuvent être encaissées que dans le deuxième trimestre de l'année.

» Si d'un autre côté nous examinons le chapitre des dépenses, nous trouvons comme plus gros chapitre du passif l'impression du volume, qui s'est élevée pour l'année 1893 à plus de 2,000 fr. et qui atteint en moyenne 1,800 fr.

» Jusqu'à l'année dernière le volume de vos mémoires était imprimé dans l'année qui suit la lecture des travaux y insérés et payé sur les fonds du deuxième exercice suivant. Ainsi les travaux lus en 1895 auraient été imprimés en 1896 et payés à l'imprimeur en 1897. Pour permettre à ceux de nos collègues qui nous font l'honneur de publier leurs travaux dans notre volume d'arriver plus vite à la publicité, vous avez pensé qu'il y avait lieu d'éditer à l'avenir votre volume dans le premier semestre. Dès lors la créance de l'imprimeur deviendra exigible dans le cours de l'année qui suivra.

» Si vous voulez bien rapprocher cette double constatation, d'une part le chiffre énoncé par notre trésorier de l'excédent en caisse, d'autre part le fait que le volume de nos mémoires pour 1895 actuellement à l'impression devra être payé dans le premier semestre de cette année 1895, votre Compagnie s'apercevra bien vite que, même en tenant compte des rentrées certaines de ce premier semestre 1895, c'est-à-dire des cotisations de ses membres résidants, elle aura beaucoup de peine à équilibrer les dépenses et les recettes. Il convient en effet à tous égards, soit au point de vue de la régularité de nos écritures, soit au point de vue de la dignité de notre Compagnie, de ne pas abuser des traditions réellement bienveillantes de votre imprimeur.

» L'équilibre de votre budget, envisagé à ce point de vue, qui est celui d'une comptabilité régulière, est donc en l'état bien instable. Il convient d'ajouter encore : 1^o que depuis deux ans votre Compagnie n'a pas décerné de prix ; 2^o que cette année, par suite des mutations survenues dans la classe des membres résidants, les droits de diplôme et même quelques doubles cotisations ont augmenté d'une façon appréciable vos recettes ; 3^o que le nombre de

vos correspondants a plutôt une tendance à diminuer qu'à s'accroître, en ce sens surtout qu'un certain nombre de quittances reviennent impayées; 4^o que les subventions départementale et communale ont toujours un certain caractère aléatoire et peuvent être diminuées.

» Dans ces conditions votre Commission a pensé qu'il y avait lieu de revenir aux règles élémentaires d'une saine comptabilité et de faire supporter par les recettes de chaque exercice les dépenses de ce même exercice. Le volume de nos mémoires ne doit pas être payé sur les fonds de l'année qui suit la clôture des mémoires, mais sur les fonds de l'année qui les voit lire. Les travaux lus en 1894, par exemple, doivent être imprimés avec les recettes effectuées en 1894. Agir autrement serait s'exposer à de cruels mécomptes, avec l'incertitude, il faut bien le reconnaître, de certains chapitres de notre actif.

» Votre Commission vous propose donc de décider :

1^o Que les dépenses d'un exercice ne devront pas empiéter sur l'exercice suivant et qu'en conséquence votre commission de publication devra, pour arrêter la composition du volume de nos mémoires, faire état, non des recettes à effectuer dans l'année où s'imprime le volume, mais des recettes demeurées disponibles sur l'exercice auquel sont afférents les mémoires présentés pour l'impression ;

» 2^o Que le nombre des feuilles affectées à l'impression d'un mémoire sera rigoureusement déterminé après entente entre l'auteur et votre Commission de publication. Il sera toujours loisible à l'auteur de dépasser le chiffre et d'agrandir son mémoire, mais à la condition qu'il payera l'impression des feuilles excédant le chiffre de celles qui lui auront été attribuées par votre Compagnie. »

A la suite de ce rapport, M. VERDIER, *trésorier*, présente le relevé de ses comptes pour l'année écoulée. Ils se résument ainsi :

Exercice 1894 au 31 décembre.

Recettes	4.963 30
Dépenses	3.208 35
	<hr/>
Excédent.....	1.754 95
Boni.....	11 75
	<hr/>
Total de l'excédent	1.766 70
représenté par :	
Compte Gaidan.....	1.516 45
En caisse.....	187 20
Jetons argent.....	35 »
Jetons bronze.....	27 50
Timbres.....	» 55
	<hr/>
	1.766 70
	<hr/> <hr/>

Détail des Recettes.

Report de 1893.....	1.449 65
Cotisations: Résidants.....	1.110 »
Non résidants.....	300 »
Correspondants	340 »
Département.....	600 »
Municipalité.....	500 »
État.....	200 »
Diplômes.....	90 »
Volumes vendus.....	49 65
100 jetons bronze achetés.....	50 »
Médailles remboursées.....	84 60
Id.	160 70
Agio du compte courant	28 70
	<hr/>
	4.963 30
	<hr/> <hr/>

Détail des Dépenses.

429 jetons de présence.....	214 50
Chastanier, imprimeur.....	2.021 »
Id.	179 50
Comptes: Gervais.....	232 30
Chautard.....	100 »
Médailles distribuées.....	66 50
Contributions :.....	78 90
	<hr/>
A reporter	2.892 70

	<i>Report</i>	2.892 70
Comptes : Écrins		31 35
Séance publique.....		67 25
Margraff.....		66 «
Quittances non recouvrées :		
frais.....		64 »
Fourgeaud.....		10 »
Annales		12 »
Timbres, affranchissement..		12 10
Achat de jetons bronze.....		52 95
		<hr/>
		3.208 35

L'Académie, par un vote unanime auquel ne participe pas le trésorier (art. 40 du règlement), apure les comptes de celui-ci, conformément aux indications ci-dessus, et lui exprime sa satisfaction. Le budget de l'année qui commence est arrêté, dans ses lignes générales, de la même façon que pour les années précédentes, sous le bénéfice du rapport et des conclusions ci-dessus de M. Maurin, qui sont adoptés à l'unanimité.

L'Académie décide qu'elle s'abonnera à la *Revue du Midi*, qui est fort hospitalière pour les travaux des membres de la Compagnie.

M. CLAUZEL, au nom de la Commission de publication, réunie également le 10 janvier, fait arrêter de la manière suivante la liste des matières qui composeront le volume des *Mémoires de 1894*.

PIÈCES LIMINAIRES, comprenant :

Nîmes demain, de M. Mazel.

Compte-rendu des travaux de 1893, par M. Simon.

Gounod au pays de Mireille, œuvre posthume de M. l'abbé Delacroix.

Sonnets, de M. A. Roux.

La politique au bois, poésie de M. A. Ducros.

Les cils, poésie de M. R. Février.

Hommage à M. J. Salles, poésie de M. Benoît-Germain.

L'Asé et lou Chin-loubé, fable patoise de M. Bigot.

ARCHÉOLOGIE.

Inscription du XV^e siècle, par M. Bondurand.

Inscription du XIII^e siècle, par le même.

Tumulus sépulcraux par incinération de la pierre polie, par M. de Saint-Venant.

HISTOIRE.

Criées du Seigneur de Marguerittes (1568), par M. Allard.

Léon Ménard à Avignon, par M. Bayle.

Une expédition française à l'île de Madère, en 1566, par M. Edmond Falgairolle.

Duprato, compositeur, par M. P. Clauzel.

La Confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, d'après de nouveaux textes romans (XIV^e siècle), par M. Bondurand.

GÉOLOGIE.

Les garrigues de Nîmes et le bassin d'alimentation de la « Fontaine », par M. Torcapel.

SUPPLÉMENT.

Cartulaire du Saint-Esprit (Introduction), par M. Bruguier-Roure.

Les pièces liminaires ayant pris 5 feuilles, MM. de Saint-Venant, Allard, Bondurand (pour ses inscriptions) et Bayle 4 feuilles, l'Académie en accorde :

2 à M. Edmond Falgairolle ;

3 à M. Clauzel ;

4 à M. Bondurand pour la *Confrérie de Saint-Jacques* ;

3 à M. Torcapel ;

7 à M. Bruguier-Roure.

M. le Secrétaire perpétuel fait connaître qu'aucun mémoire n'est arrivé en temps utile, c'est-à-dire avant le 31 décembre 1894, terme de rigueur, pour le Concours de l'année écoulée (prix à distribuer en 1895). En conséquence, l'Académie décide que ce Concours sera prorogé jusqu'au 31 décembre 1896 (prix à distribuer en 1897) avec les mêmes conditions et le même sujet : *Notice sur la vie et les œuvres d'un artiste (décédé) originaire du département du Gard*.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend le travail de M. Rocafort, intitulé : *Gyp et la haute vie parisienne*.

M. CLAUZEL rend compte, ensuite, du livre de *Batisto Bonnet*, récemment paru sous le titre de *Vie d'enfant*. Il s'exprime ainsi :

MESSIEURS,

« *Batisto Bonnet*. Ainsi s'appelle l'auteur dont je dois, depuis longtemps, vous entretenir et que l'abondance de notre ordre du jour a retenu jusqu'à ce soir au seuil de nos séances.

» La forme du prénom, son orthographe, sa désinence vous disent assez que Bonnet n'écrit point en français : le patois est sa langue ; en patois, la dédicace même du livre dont *lou pacan* fait un *Oùmenage respetuous a Messiés li membre de l'Acadèmi de Nime*.

» Et cependant ce livre nous vient de Paris, non pas seulement parce que l'éditeur y a sa maison ou que l'auteur momentanément s'y trouve ; non, l'auteur l'habite, la grande ville, depuis qu'il a fini son service militaire et qu'il a l'âge d'homme : il y a longtemps, puisqu'il compte, aujourd'hui, quelque quarante-cinq ans. Mais, au milieu de la civilisation raffinée de la Capitale, Bonnet n'a pas cessé d'être *Batisto le pacan*, et son livre, qui n'est autre chose qu'une sorte d'autobiographie, est justement intitulé : *Un paysan du Midi*. Du Midi ? De Nîmes presque, des plus proches environs de Nîmes, exactement de Bellegarde ; de telle sorte que nous pouvons légitimement revendiquer comme un véritable compatriote l'honnête et brillant écrivain qui vient inopinément de se révéler avec sa *Vie d'enfant*. C'est la première série de l'œuvre qui en contiendra trois : 2^e SÉRIE — *Le valet de ferme*. — 3^e SÉRIE — *Le pacan dans Paris*.

» Le succès de cette première partie est tel que le temps de nous l'expédier l'a vue parvenir déjà à sa troisième édition. Aussi un critique a-t-il pu, ces jours derniers, écrire à ce

propos, sans exagération et sans amphase :
« Le monde littéraire parisien, chaque jour si
» fécond en originales surprises, en faits et
» gestes à sensation, retentit actuellement des
» éloges unanimes dont on salue le premier
» ouvrage de Baptiste Bonnet, un authentique
» paysan devenu, après une jeunesse passée
» dans l'adoration de sa terre natale de Belle-
» garde, un prosateur provençal d'autant plus
» curieux que c'est en plein Paris moderne, au
» milieu des mille difficultés de l'âpre lutte
» quotidienne, qu'il fait revivre le coquet vil-
» lage où il a vu le jour. » (LOUIS SABARIN)

» Prosateur provençal ? Si par langue provençale on entend désigner tous les idiomes de la langue méridionale, j'accepte l'épithète du critique ; mais le Languedoc n'est pas la Provence, et le parler de Nîmes n'est pas plus celui d'Arles que celui de Béziers.

» Lisez la *Présentation* au public, la *Préface*, qui se trouve en tête du livre. Vous y trouverez, à la page XI : « Baptiste Bonnet, » de souche paysanne, est né, entre Nîmes et » Beaucaire, dans les oliviers de Bellegarde, » sur cette frontière idéale qui sépare la Pro- » vence et le Languedoc, le Midi des roseaux » et le Midi des pierres. Pour un écrivain de » langue romane, c'était une bonne fortune de » voir le jour à ce croisement de races, où » l'idiome bifurque, se féline et s'affine sur la » rive gauche du Rhône, *empire*, comme di- » sent nos mariniers, — tandis que sur la » droite, *royaume*, il devient rauque, scala- » breux et dur, impressionné déjà par la jota » aragonaise et sarrasine. Cette démarcation » très saisissante n'est pas seulement affaire » de timbre et d'oreille ; le tuf même de la lan- » gue est atteint, pénétré par le double cou- » rant qui l'emporte vers l'Espagne et vers » l'Italie, et quand on lit le provençal de Bon- » net, délicat et musclé, il est aisé de voir » comme il a bénéficié de son lieu d'origine. »

» Si rapide et si légitime est la renommée de Bonnet que soudain elle excite les jalousies

et les convoitises : on veut l'accaparer à notre détriment. Puisqu'il est de Bellegarde, qu'il parle l'idiome de notre pays, revendiquons hautement ce bon Bellegardais. Revendiquons le d'autant plus vivement que, non seulement les hasards de la naissance l'ont fait de notre pays, mais encore qu'il est heureux et qu'il s'honore d'en être.

» Ecoutez la lettre qu'il m'écrivait le 7 décembre dernier.

« Vosto bono letro dou premié de desèmbre
» m'es arribado touto emboundrido di dous
» rai de noste soulèu, e me demandés pas se
» i'ai fa festo. Nime, Bello-Gardo, soun ti pas
» lou testié, ount moun amo alangourido s'a-
» grado d'ana faire si plus douci pausetto ?
» Pode pas regarda ma Tourre sènso vèire la
» vostre ; se courre long de ma Resclauso,
» moun èime vitamen s'abrivo devers li ribo
» de voste Vistre. S'ame Nime ? Pode lou dire :
» ai bada souvènt dins vostis Areno et vosti
» Musèu ; counouisse vosti tèmple coume vosto
» Venus ; sabe li camin que menon i plesi
» dou cors coume li que counduson ou bonur
» de l'amo. Vosti Reboul, vosti Bigot, vosti
» Ducros, m'an toujours embriaga lou su de si
» bèu vers, et, voste diven Pradier, quant de
» cop, moun Dièu, m'a ti pas fa tressauta li
» car embe lou nus de sa meravihouso Ne-
» mausa ?... »

» Même dans notre pays, le patois, le provençal, n'est pas compris de tous ; mais que l'on se rassure, personne ne sera privé de la belle œuvre de Bonnet. Notre éminent compatriote et confrère, M. Alphonse Daudet, séduit par « ces scènes rustiques d'une prose aisée et savoureuse, riche en mots de terroir et de métier, sans archaïsme, sans artifices, » qu'il avait rencontrées sur cette signature, dans un journal provençal, publié à Paris, *lou Viro-Soulèu*, le *Tourne-Sol*, s'est fait l'introducteur, le protecteur, dans le monde littéraire, de cet écrivain « délicat et musclé. » Il a voulu le présenter ; et, pour que tous, au

Nord comme au Midi, tous pussent connaître ce poète en prose, poète d'impression et d'observation, il a, « en collaboration avec Henri » Ner, poète lui-même et romancier de talent, » critique avisé et très-subtil linguiste, » traduit ce premier volume.

» Quelque opinion qu'il ait sur le félibrige, sur le mouvement actuel de renaissance provençale, chacun, de quelque pays qu'il soit, qu'il le lise dans son texte original ou dans la traduction, chacun pourra donc savourer ce bel et bon livre. Plus heureux que Mistral, avec son exquise *Mireille*, dont l'harmonieuse poésie traduite littéralement en français devient forcément de la prose et perd ainsi le nombre, la cadence, la rime ; traduite en vers, ne peut être qu'une imitation plus ou moins servile, plus ou moins vague et indécise de sa forme primitive si enchanteresse, Bonnet, lui, qui écrit en prose, a la chance de voir l'enveloppe même de sa pensée comme moulée, comme photographiée, non point traduite, mais *translatée* (selon l'expression exacte et imagée qu'on a forgée à ce propos) en langue française. C'est, pour ainsi dire, le même vêtement de l'idée, ce sont les mêmes tournures et jusqu'aux mêmes mots. C'est comme une gaze légère jetée sur ce corps aux lignes harmonieuses, gracieuses et fortes à la fois, comme un imperceptible nuage d'une poudre de riz impalpable, qui, non seulement ne dissimule rien des traits de ce visage séduisant, mais encore en laisse apercevoir les vives couleurs, le teint frais, rose et velouté tout ensemble. De telle sorte que, dans les deux textes, le texte primitif et le texte *translaté*, on retrouve également le charme et la saveur de l'original.

« C'est avec une chemise sur l'échine et l'autre au ruisseau que mon père et ma mère se marièrent, » dit Bonnet (page 11).

« Sept enfants ! des grands, des petiots ;
» tous beaux, bien gaillards, bien aimés du
» père ; dorlotés, gâtés de caresses par la mère ;
» c'est ça qui faisait une jolie maisonnée ! »

» Et, pour élever cette famille, le père gagnait quarante sous par jour.

» *Brisquimi* (c'est le sobriquet de Baptiste) apprend à lire chez les frères de la Doctrine ; à écrire à la chambrée, quand, devenu lignard, à la vingtième année, il garnisonne cinq ans dans le Sahel Algérien. Puis les hasards, les horreurs de l'année terrible le jettent dans Paris et sur nos champs de bataille. Il est blessé à Champigny, soigné à l'ambulance de la Trinité, « porté pour la croix, mais porté seulement, pécairé ! » Quand le siège est fini, que Paris rouvre ses portes, il n'a plus le courage de partir. Amoureux d'une belle et brave créature, qui n'avait qu'un défaut, qu'un *manque* pour lui (elle n'était pas du midi : ce qui ne l'a pas arrêté !) il l'épouse là-haut et vit heureux comme un pape avec elle.

« Tout jeune au régiment, plus tard sur sa couchette d'ambulance, il composait en *franchiman* des chansons de route pour marquer le pas aux camarades, des romances sentimentales à la gloire des mains blanches, si douces aux pauvres blessés. *Mes vers de ce temps-là* dit-il en riant *étaient comme moi à ma sortie de l'ambulance, ils avaient tous besoin de béquilles.* »

» Enfin, pendant qu'il faisait sa cour, obligé d'écrire, ne pouvant voir sa belle tant qu'il l'aurait désiré, le peu que lui avait enseigné le régiment en fait d'écriture lui paraissait insuffisant pour traduire tout ce qui lui battait aux tempes et dans le cœur. Il cherche un maître de français et ce maître de français, qu'il finit par trouver, était d'Arles-en-France, s'appelait Duc-Quercy et alors était surtout poète et poète provençal. La première leçon se passa à lire *Mireille*, la moitié de la nuit. « Oh ! ces vers de Mistral, quelle surprise, quel enivrement..... » Entendre parler d'amour, dire tout ce qu'il sentait, avec les paroles de son village, avec des mots qui lui semblaient de sa famille et dont chacun lui apportait une odeur, un écho, un souvenir,

dans cette langue qui leur servait entre pacans, dont on avait honte devant le monde, qu'il retrouvait imprimée dans un beau livre, avec le français en regard, comme sur les livres de Messe, quelle douceur ! Dès cette première leçon, ce fut fini ; il n'eut plus que le provençal en tête.

» A Mistral et à Duc-Quercy, il doit d'avoir osé écrire ses souvenirs d'enfance et de jeunesse dans la langue qu'il parlait, qu'il vivait, petit enfant et demi-homme, sa langue de *pacan*. C'est Daudet qui le dit, passant modestement sous silence la part qu'il a eue dans l'éclosion de ce talent. Écoutez plutôt le récit de cette genèse littéraire, parti du cœur et sorti de la bouche même du Bellegardais. Il s'adresse à son pays, en réponse à la lettre de félicitations qu'il a reçue de ses compatriotes, le 17 novembre dernier.

Sies fier de toun drole, me crides ? noun ! noun ! Deves pas èstre fier de toun drole ! Es toun drole que déu se moustra fier, ourgueious, s'en-crèire, d'èstre un de tis enfant !

Es tu qu'as bressa mi proumiero pantaiado. En ausiguènt li paraulo assenàdo de ti mascle que m'an parla d'obro umano, de travai, de pas e d'amour, me siéu senti nousa pèr li lucho de la vido ; pièi, à la vouès caressarello de ti drolo, moun amo a durbi sis alo à la pouèsio ; anfin, à ti perfum famihau, moun èime s'es embuga disant crèire de mis oujoùli pacan.

Aqueli crèire, lis ai, chabi dins tout moun ana, et d'aqueli que m'an counegu, res a pouescu dire qu'ère bastard : moun pas, moun acènt, ma lengo, moun biais de vèire, de sèntre e de dire li causo, soun toujours esta loù testimoni de la noblesso de moun ourigino.

T'ai canta, perdu dins Paris coumo un grihet dins un garrat ; t'ai canta senso embicioun de rèn, din moun oustau, pèr carriero, au brut di vèituro et di carri, urous o malurous ; t'ai canta pèr l'amour dou brès.

Mai un ome, de que dise un ome ? un d'aqueli noblis esperit que li nacioun aubouron à la tèsto dou mounde, m'entendeguè te canta, pièi un jour m'escriguè.

* J'a'n briéu que t'escoutave, mignot ; sables que soun poulido ti cansoun ? Perdeque can-

» tes soulet ? Vène vers iéu, vai ; s'as de làgui,
» se tremoles, s'es d'ajudo que te manco, t'apie-
» larai. A naqueli que te coumprenon pas te
» farai coumprene, te n'en responde. »

Oh ! moun païs, lou counouisses aquéu noble esperit ; sabes qu'es de Nime ; sabes que s'apello Anfos Daudet, que soun noum clais touti lis encountrado de soun franc galeja, de si pensado eitant sano qu'enaurato et qu'atrivarello.

Ah ! tabasses di man ? e qu'as resoun, e que me fas de bèn !

Le petit chose m'a traia la forço en m'acivandant l'eime : es éu qu'a durbi l'is iue de moun amo ; es éu que m'a fa lume en me disent : *Regardo toun vilage, regardo toun fougau, regardo toun riéu, regardo ta Tourre, et canto li.*

E, tout aco, l'ai regarda. L'ai regarda coumo un fiéu, recounouissent de la vido que déu à soun paire, lou regardo ; l'ai regarda trefoulissent de joïo, quand ai vist qu'aquéu tout aco èro tant poulit ; et l'ai canta pèr te n'en tressa la courouno d'amour que, d'aro-en-lai, grâci au noum escalugant de moun grand baile ama pourtaras au front et fara que trelusiras de glori, ô païs de ma maire ! »

» Tour-à-tour appariteur chez un dentiste, jardinier dans la banlieue de Paris, a-t-on dit, subtil, en tout cas, délié, apte à tout, sauf à perdre l'accent (comme il se plait à l'affirmer) et à se transformer, il a placé du vin, il a placé de l'huile, il a placé des livres. Que n'a-t-il pas placé ? Entre temps il écrivait *par amour natal, pour se repaître de son pays en imagination, puisqu'il était privé de le faire en réalité.* « Cela revient à dire que, pour bien » revoir ce qu'on a vu autrefois, il ne faut » pas le revoir de ses yeux : il suffit de le re- » voir avec les yeux de l'âme. » (EDOUARD CONTE) Beethoven, devenu sourd, n'a-t-il pas écrit des chefs-d'œuvre en notant simplement les mélodieuses harmonies qui chantaient au plus intime de son âme ?

» De ces souvenirs d'enfance est né un livre, un vrai livre, un livre bon, utile, bienfaisant. C'est le récit des principales phases, des principaux épisodes de l'existence juvénile de no-

tre *pacan*. Ne cherchez pas l'intrigue : elle n'existe pas. C'est une suite de tableaux de nature, d'impressions fraîches comme une claire fontaine, de pages extraordinairement vivantes et pleines d'humanité paysanne, avec une sorte de parfum biblique (on l'a dit avec raison) qui émane des joies, des travaux et des affections de *Brisquimi*, au milieu de sa famille honnête, tendre et pauvre, dont l'existence est tantôt embrumée de misère et tantôt ensoleillée de joie, mais dont la misère n'est jamais triste, partant jamais méchante, parce que ces gens-là sont de braves gens.

» Il est donc impossible d'analyser ce livre. Il faut se contenter de citer ; et, pour citer, l'embarras encore est si grand (car le charme est tel qu'il vous saisit dès la première page et vous subjugue jusqu'à la dernière) que le choix paraît également impossible.

» Si cependant vous voulez quelques exemples, prenons-les au hasard : nous ne saurions mal tomber.

Après avoir analysé le livre et fait de nombreuses citations, le rapporteur continue ainsi :

« Par nos temps de littérature compliquée
« et féroce, où l'expression de tout sentiment
« honnête et droit fait sourire comme un pon-
« cif, cette effusion surprend un peu. Un pa-
« can, fils de pacans, *qui parle de son père*
« *et de sa mère*, avec ce respect, cet attendris-
« sement, nous voilà loin des bêtes fauves de
« *La Terre*. Et pourtant les paysans de Bonnet
« sont aussi vrais que ceux de Zola. Il les a
« pris seulement sous d'autres latitudes ; puis,
« sa vision de l'existence n'est pas la même. »
C'est Daudet qui s'exprime ainsi dans sa présentation. « Qui parle de son père et de sa mère », dit-il ; ajoutons vite : Qui parle de Dieu, de la religion et de ses Sacrements, avec cette foi et cette vénération.

« Donnons-nous, en terminant, dit un critique, le plaisir de constater qu'il est d'autres
« paysans que ceux que Zola nous a dépeints
» dans *La Terre* ; nous le savions bien, mais

« nous remercions *Batisto Bonnet* de nous l'avoir affirmé de nouveau dans *Vie d'enfant*. »

« Je préfère, écrit un autre, la maison de *Batisto* aux fermes où M. Emile Zola a observé les tristes héros de *La Terre*. »

† Nous nous permettrons de joindre à ces témoignages notre témoignage personnel. Nous irons même plus loin que Daudet ; et, au lieu de nous contenter de cette affirmation que les paysans de Bonnet sont aussi vrais que ceux de Zola, nous dirons qu'ils sont plus vrais.

» Zola et Bonnet, réalistes tous les deux : nous y souscrivons. Tous les deux, en effet, contemplent, étudient, dissèquent, dépeignent la nature ; mais le premier circonscrit son rayon visuel, braque sa lunette, son microscope sur les exceptions, regarde et décrit les difformités, les monstres, les verrues et les ulcères de l'humanité, les hideurs physiques et morales, la pourriture, la nuit, la mort ; le second, de ses grands yeux honnêtes et francs, embrasse tout l'horizon et laisse volontiers reposer son regard sur l'ensemble resplendissant de la nature, sur les innombrables beautés de l'univers ; dans la matière, il découvre et admire la vie ; dans la créature, il aperçoit et bénit la main du Créateur ; et sa voix s'élève pure et mâle, pour les célébrer.

» Tandis que l'un, pour nous servir de l'antithèse énergique d'un puissant écrivain moderne, *Si... licet componere*, se laisse empoisonner par les odeurs de la décomposition, l'autre se délecte et se grise des parfums de la vie et de la santé. Ce n'est pas que Bonnet recule devant les objets vils, les choses abjectes. Le fumier même ne le rebute pas. Il ne l'évite pas plus dans son récit, qu'il ne s'en est détourné dans sa jeunesse. Il l'a ramassé (c'était son travail misérable d'enfant pauvre) : il nous le conte, mais avec quelle simplicité d'esprit et quelle bonne humeur. Lisez ce passage dans ce chapitre : *Ma Brouette* ; comparez-le aux scènes et aux tableaux auxquels

se complait Zola ; vous n'y trouverez pas certainement l'écoeurement que celui-ci prodigue.

» Ce simple *pacan*, qui a tout juste appris à lire chez les frères de la doctrine, à écrire dans la chambrée du régiment, qui, par conséquent, n'a point fait ses humanités, n'a jamais entendu résonner à ses oreilles ce vers sublime d'Ovide ; il n'en a pas été instruit et n'a pu en subir l'impression, ni en pénétrer le sens et la portée ; mais, d'instinct et par intuition, il a deviné la pensée qui l'a inspiré au poète latin :

*Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit.*

» Lors même qu'il a le corps penché vers la terre pour son rude labeur, il regarde le ciel. La Divinité et sa toute-puissance sont toujours présentes à son esprit. Il les sent, les contemple et les chante.

» Zola, quand le nom de la Divinité vient sous sa plume, en fait le blasphème le plus impie qui se puisse. N'a-t-il pas commis l'ignominie de donner le nom de *Jésus-Christ* à l'un de ses personnages et n'a-t-il pas fait de ce personnage l'être le plus grossier, le plus dégoûtant, le plus répugnant qu'ait jamais enfanté le cerveau d'un romancier en délire ?

» Aussi bien, comme si ses narines blasées ou offensées avaient assez, enfin, de ces *odeurs* nauséabondes et malsaines, a-t-il souhaité respirer les *parfums* des vertus et de la sainteté. Cette faveur n'a point été obtenue par l'indigne qui avait l'outrecuidance de la réclamer comme un droit.

» Puisque j'en suis à la partie délicate et difficile de ma tâche, à relever ce que je crois devoir blâmer ou contredire, qu'il me soit permis, avant que je revienne définitivement aux saines joies du livre de Bonnet, de défendre et de réhabiliter d'un mot notre poète Jean Reboul. Emporté trop loin par son enthousiasme pour son protégé, sans doute, Daudet, après avoir cité les premières strophes de *L'Ange et l'Enfant*, ajoute : « Les vers du

« poète boulanger, reproduits et magnifiés par
« Lamartine, Dumas père, Georges Sand, ne
« sont pas les meilleurs qu'il ait écrits. On a
« de lui des strophes robustes, d'un accent
« solennel et archaïque, médailles gallo-
« romaines à l'effigie des Antonins ; mais, en
« somme, c'est à la politique surtout, aux as-
« pirations démocratiques de 48, aussi à la
« fierté, à la noblesse de son caractère en con-
« traste avec l'humilité de sa condition, ce
« sordide sous-sol de boulangerie qu'il ne
« quitta jamais, c'est à cela bien plus qu'à
« son talent que Jean Reboul a dû sa renom-
« mée. On sent qu'il écrit dans une langue
« étrangère, apprise. Son vers manque de
« couleur, de personnalité..... Heureuse-
« ment, à côté de cette œuvre mort-née, quel-
« ques pièces provençales, chaudes comme un
« vin de terroir, sentant l'anis et la férigoule,
« nous montrent le poète qu'aurait dû être ce
« boulanger, s'il avait voulu parler sa lan-
« gue. »

» Que *L'Ange et l'Enfant* ne soit pas le chef-d'œuvre de Reboul, je l'accorde ; mais ce qu'on ne peut admettre, c'est que le boulanger seul ait fait la gloire du poète, que la réputation de ce poète ne soit due qu'à la protection plus ou moins justifiée, à l'exagération plus ou moins inexplicable de Lamartine, de Dumas père, de Georges Sand, surtout que l'œuvre française de Reboul soit une œuvre mort-née. Non, mille fois non, malgré l'exclamation, au service solennel de Reboul, de Louise Colet offusquée, qui proclamait que l'on devait s'incliner seulement devant Victor Hugo ; malgré Daudet, l'astre de Reboul brille encore et brillera longtemps, non point uniquement des lueurs que lui prêteraient quelques pièces provençales, intimes et familières, mais aussi de l'éclat propre et radieux de sa poésie française, à laquelle un engouement irréfléchi n'aurait pu donner qu'une estime passagère, laquelle serait aujourd'hui déjà évanouie, tandis qu'une juste renommée

continue à l'élever et la tiendra toujours si haut.

» Est-ce que devant vous, Messieurs, il est besoin de prendre la défense de notre poète ? Il suffit, ce semble, et au delà, de rappeler que ce confrère, qui honora si fort notre Compagnie, a trouvé, outre Monseigneur de Cabrières et bien d'autres, ce panégyriste ardent et convaincu, à la compétence et à l'autorité duquel nul, ici, ne saurait résister. Je veux parler de Monseigneur Besson, qui a jugé Reboul le digne sujet d'une de ces belles oraisons funèbres, où il excellait, et qui a porté, avec sa voix si harmonieusement et si savamment éloquente, jusque dans la chaire de notre cathédrale, l'éloge de celui dont s'enorgueillissent les lettres et notre cité ; de Monseigneur Besson, que, par une disposition exceptionnelle, l'Académie de Nîmes a voulu se donner, pendant le temps qu'il a occupé le siège épiscopal de cette ville, comme président honoraire.

» Cela dit et constaté (il le fallait bien), j'acquiesce sans détour et sans résistance aux affirmations de Daudet. Je répète après lui, volontiers et sans réticence : « Mistral et Duc-« Quercy l'avaient aiguillé (Bonnet) sur sa
« vraie voie, et il est allé droit à son œuvre...
« Jamais Baptiste Bonnet ne nous donnera la
« surprise d'un livre latin. Il ne sait que le
« provençal, et, chose rare parmi les félibres,
« pense directement en provençal, alors que
« tant d'autres sont obligés de traduire leur
« pensée..... On sent qu'il n'écrit pas dans
« une langue étrangère, apprise.... Son style
« ne manque pas de couleur, de personnalité,
« et ne vous donne pas précisément la sensa-
« tion des vers latins faits à coups de thesau-
« rus par un bon élève des Jésuites. »

» Il a raison encore, M. Alphonse Daudet, quand il écrit, à la fin de sa présentation :
« Heureux homme ! Livre admirable, que je
« voudrais voir dans toutes les écoles de
« France, dans toutes les bibliothèques po-

« pulaires, pour sa grâce naturelle, limpide,
« sa braverie, son pittoresque et cette belle
« loi sociale que le poète n'a formulée nulle
« part, mais que toute son œuvre proclame :
« c'est que les vraies joies de la vie, quand on
« aime ce qui est sain et bon, jamais l'argent,
« le pauvre argent, ne nous les procure. »

Ce livre a déjà réconcilié Séverine avec le Midi, « ce Midi enjôleur et charmant, ce Midi « qui conquiert éternellement la Gaule, » ce Midi dont elle s'était séparée et contre lequel elle avait si plaisamment et si rudement tonné, à propos des *corridas*, « par l'importation desquelles il se mue en province espagnole. »

« C'est une de ces œuvres », écrit-elle dans ce style imagé et vibrant qui est sa marque, « qui rehaussent l'âme, la débarbouillent des « vilenies du temps présent, la purifient sous « les feux du soleil, le saint-chrême de la « rosée ; rompent le maléfice des névrosés par « l'intervention de la rédemptrice nature ! »

» Après avoir joint notre modeste et timide voix à ce concert de louanges de la critique, que dès le début nous avons signalé comme unanime et sans la moindre dissonance, il ne nous restera plus qu'à souhaiter ardemment l'apparition la plus prochaine de la suite d'*Un Paysan du Midi*. Pour emprunter encore la formule d'un écrivain déjà cité (nous ne saurions trouver meilleur langage ; et il nous convient d'étayer ainsi notre opinion, afin de donner à l'éloge toute sa valeur et d'éviter tout reproche d'enthousiasme exagéré), nous répéterons : « Il ne faut préjuger de rien, mais « si les deux volumes promis égalent au premier, jamais l'épopée de l'existence campagnarde n'aura été si bellement décrite, retracée avec plus de verve, de bonhômie, et « souvent de grandeur. »

» La conclusion, Messieurs, est, à mes yeux,

toute naturelle ; comme moi, j'en suis certain, vous trouverez qu'elle s'impose : de notre compatriote déjà si vanté, faisons promptement un confrère. Il se présente à nous avec une double recommandation, à l'influence de laquelle vous serez assurément heureux de céder, celle de MM. Alphonse Daudet, membre honoraire, et Chansroux, correspondant de notre Compagnie ; car Daudet, quelque étonnant que cela paraisse, après son *Immortel*, de le voir membre d'une Académie, n'a pas dédaigné de faire partie de la nôtre. *Trahit sua quemque voluptas*. Chacun a son idéal et son ambition ; chacun a sa tactique pour le réaliser et la satisfaire. Regardez Zola, point découragé après son quinzième échec, décidé, paraît-il, candidat perpétuel, à tenter toutes les luttes qui se présenteront. Vous vous souvenez de Jules Janin à qui une attente, trop longue à son gré, inspira ce chef-d'œuvre de fine ironie, d'histoire littéraire et d'appréciation critique, son *Discours de réception à la porte de l'Académie française*, qui hâta sans doute son admission dans le cénacle. Quant à Daudet, sa lettre du 10 janvier 1892 à notre secrétaire perpétuel d'alors est trop gentiment railleuse pour que nous ne la relisions pas ensemble. « Une académie com-
« me la vôtre, n'exigeant ni visites, ni intri-
« gues, ni plates démarches d'aucune sorte,
« n'a rien qui m'effarouche et j'accepte bien
« volontiers le titre de *membre honoraire* que
« vous m'offrez au nom de votre compagnie... »

» Comment résister à la présentation d'un confrère aussi spirituellement séduisant ?

» Ecoutez maintenant M. Chansroux. Il répond à l'envoi du livre de Bonnet, qu'il a reçu avec la double dédicace de l'auteur et du traducteur, par les vers suivants adressés

A ALPHONSE DAUDET

BAPTISTE BONNET

A desbaùssa de la cadiero
Li pouderos tant arrougant ;
E sus l'aùturo la proumièro
A mes en plaço li pacan !

F. MISTRAL

(Imitation du *Magnificat*)

Un fils de paysan et paysan lui-même
Ainsi que d'une source a su faire jaillir,
Au souffle inspirateur, né de son souvenir,
Ce qu'éprouva son cœur digne de ce qu'il aime !

Et, valeureux artiste, il devait recueillir
De glorieux lauriers, tressés en diadème,
Que la Gloire, à nos yeux étonnés, elle-même
Dépose sur son front, qu'elle a voulu bénir

Il vivait humblement, perdu dans cette foule,
Qui passe indifférente et jamais ne s'écoule.
Epris de son grand rêve, il ne pensait qu'à lui.

Mais, un jour mémorable, ô généreux Mécènes,
Dans ce temple, où de l'Art sont les Rois et les
[Reines,

Tu lui crias : « *Entre aujourd'hui !* »

» Ne craignez pas, Messieurs, de recevoir
parmi vous un *pacan*. Ne lui reproche-t-on
pas déjà de se faire un *Monsieur* pour pré-
sider, à Paris, le diner de *La brandade* ? Et,
d'autre part, ne voyons-nous pas tel de nos
députés siéger en blouse ?

» Ouvrons donc notre porte à l'écrivain naïf
et bon, simple et viril, avec qui nous venons
de faire connaissance. Si notre Académie
n'est pas

... le Temple où de l'Art sont les Rois et les
[Reines,

elle en est assurément une avenue plus ou

moins éloignée, une antichambre plus ou moins intime et voisine du sanctuaire, suivant que, pour en désigner la place, vous écouterez la voix de l'amour-propre ou celle de la modestie. Comme A. Daudet, selon la formule poétique de M. Chansroux, crions donc à *Batisto Bonnet* :

« Entre aujourd'hui ! »

» Peut-être votre appel surprendra-t-il le timide qui signe *Gnarro* ; mais, le premier moment de surprise passé, cet appel le fera certainement heureux et reconnaissant. La proposition du compte-rendu de son œuvre le flattait déjà beaucoup ; l'annonce de son admission parmi nous le ravira sans doute et nous vaudra, je l'espère, quelque chaleureux remerciement, de gracieuse et pittoresque tournure, du genre de ceci :

« Me demandas se m'agradarié d'aguédre un
« comte rendu de ma *Vido d'enfant* ? Vosto
« prepausicioun m'es que trop flatiero, et, te-
« nès, vole que lou tron m'emporte d'à-pèd-
« jounng dins li salan dou mas di Fango, se
« jamai de ma vido m'esperave à tant d'ou-
« nour.

« Vous gramâci d'avança, Moussu, e me dise
« en vous fasènt mi meiouro capelado

« Voste bèn devot
« Gnarro

« *Batisto Bonnet.* »

» *Vole que lou tron m'emporte, se m'esperave à tant d'ounour ! . . .* Cette explosion de modestie de notre candidat, cette exclamation en pur langage de notre terroir avec cette saveur si franche d'accent natal me servira de mot de la fin : je ne saurais trouver mieux. »

Après ce rapport, il est procédé à l'élection d'un membre honoraire, laquelle a été remise

à la fin de la séance. M. Baptiste Bonnet est désigné à l'unanimité.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à une réunion ultérieure et la séance est levée.

*Séance extraordinaire (administrative)
du 26 janvier 1895.*

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, de Curières de Castelnau, abbé Julien, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

L'Académie a consacré la séance extraordinaire du 26 janvier à la discussion de la proposition formulée par MM. Bondurand, Mazel, Maurin et Clauzel, et tendant à modifier la rédaction des articles 10 et 60 du règlement (V. le procès-verbal du 15 décembre 1894. — Bulletin de 1894, page 130).

La parole est donnée à *M. Maurin*, rapporteur de la commission spécialement nommée pour étudier cette proposition et qui s'est réunie le 29 décembre 1894.

La discussion s'est ouverte sur les conclusions favorables de cette commission. Après les explications fournies par divers membres pour ou contre la proposition, les conclusions de la commission et certains amendements, et un débat auquel prennent part notamment MM. Maurin, de Balincourt, Clavel, Mazel, Simon et Clauzel, on procède à plusieurs votes d'où il résulte que les propositions de modification à l'article 10 sont rejetées, n'ayant pas obtenu l'adhésion des deux tiers au moins des voix (art. 82 des statuts), et que, au contraire, la modification proposée à l'article 60 est admise à l'unanimité.

En conséquence, l'article 60 actuel du règlement sera désormais remplacé par le suivant : « Les membres des commissions seront « désignés par l'Académie. Les nominations « auront lieu à la majorité relative. »

L'ordre du jour de la réunion extraordinaire administrative) étant épuisé, la séance est levée.

Séance ordinaire du 26 janvier 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, G. Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Marquis de Valfons, de Curières de Castelnau, abbé Julien, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, *membres résidants* ; Georges Fabre, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 12 janvier est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Grotz demande et obtient la parole pour remercier ses confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'élisant, dans la dernière séance à la *Vice-Présidence* de la Compagnie. Il promet de faire tous ses efforts pour remplir ces fonctions ; mais il craint que le mauvais état de sa santé ne l'empêche de s'en acquitter comme il le doit et comme il le désirerait. En assurant l'Académie de sa bonne volonté, il lui réitère ses remerciements et lui renouvelle l'expression de sa reconnaissance.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques transmises dans la quinzaine écoulée par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu en outre, les hommages suivants :

1^o M. *Gustave Bayle*, *correspondant* : LÉON MÉNARD A AVIGNON.

2^o M. *Ch. L. Frossard*, *correspondant* : CORISANDE. — Notice biographique sur *Diane d'Andouins*, comtesse de Gramont.

3^o M. *Edouard Favre* : LES ÉTUDES ORIENTALES A LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE (1838-1894).

4^o *M. Auguste Castan* : CATALOGUE DES INCUNABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BESANÇON (publication posthume faite sous les auspices de la Société d'émulation du Doubs)

5^o *M. Jacques Rocafort* : LES DOCTRINES LITTÉRAIRES DE L'ENCYCLOPÉDIE OU LE ROMANTISME DES ENCYCLOPÉDISTES.

M. Clavel rappelle le récent décès de *M. Falgairolle*, père de MM. Prosper et Edmond Falgairolle, membres correspondant et résidant. L'Académie s'associe au deuil de ces deux confrères et aux regrets exprimés par *M. Clavel*.

M. le Secrétaire fait connaître qu'il a reçu de *M. Mistral*, correspondant, des remerciements pour les félicitations que lui a adressées la Compagnie à l'occasion de sa promotion comme officier de la Légion d'honneur.

Il donne connaissance de la lettre en date du 19 janvier par laquelle *M. Michel-Jaffard*, membre non résidant, remercie également l'Académie des félicitations qu'elle lui a fait parvenir à propos du décret qui lui confère les palmés d'officier de l'Instruction publique. « Vous me « rendrez un vrai service, écrit-il entre autres « choses, si vous voulez bien exprimer à nos « excellents confrères les sentiments de gra- « titude que m'inspire cette marque de sympa- « thie, et vous charger de leur faire agréer « tous mes meilleurs remerciements.

« Je ne les leur dois pas seulement à rai- « son des félicitations si aimables que vous « m'adressez en leur nom, mais bien encore « parce qu'ils ont contribué pour une bonne part « à m'attirer les faveurs du Grand-Maître de « l'Université, mon titre d'Académicien — quoi- « que un peu platonique — ayant été sans dou- « te celui qui m'a plus particulièrement, j'i- « magine, concilié ses bonnes grâces et mérité « sa bienveillance.

« Quoiqu'il en soit, les palmés universitaires « auront eu cette vertu, de moi fort appré- « ciée, de me valoir un agréable témoigna- « ge d'amicale estime, et de me permettre

« d'envoyer à l'élite de mes compatriotes
« de qui je le tiens, l'hommage attendri
« autant que respectueux qui vient aux lè-
« vres du fils ou monte du fond de son cœur
« toutes les fois qu'il pense à Celle dont il
« est né.... »

M. le Secrétaire communique la dépêche ministérielle suivante (V. le procès-verbal du 15 décembre 1894. — Bulletin de 1894, page 129) :

« Paris, le 22 janvier 1895.

« Monsieur le Président,

» J'ai communiqué, selon votre désir, au Comité des Travaux historiques et scientifiques votre lettre du 20 décembre dernier indiquant les dépenses occasionnées à l'Académie de Nîmes par l'édition du « Cartulaire du St-Esprit ».

» D'accord avec vous sur ce point, la section d'Histoire et de Philologie m'a fait observer, en effet, qu'elle n'avait pas pensé *couvrir tous les frais de la publication* au moyen des 1,200 francs déjà accordés à l'Académie de Nîmes à ce sujet. Elle avait simplement estimé que la contribution de mon département était ainsi suffisante. L'expression contenue dans ma précédente dépêche était donc le résultat d'un « lapsus » maintenant rectifié.

» Toutefois, le Comité n'ayant pas cru devoir revenir sur le vote émis dans sa séance du 3 décembre, il m'est impossible de réaliser les intentions de l'Académie de Nîmes, et je vous en exprime tous mes regrets.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts,*

G. LEYGUES. »

M. le Secrétaire transmet la demande de M. Torcapel tendant à ce que les planches et cartes, qui doivent accompagner son mémoire sur *Les garrigues et la fontaine de Nîmes*, dont l'impression dans le volume de 1894 a été précédemment décidée, soient, comme le texte même, payées par l'Académie. Il indique qu'à la suite de nombreuses démarches auprès de divers lithographes, M. Combes, de Montpellier, se chargerait du travail dans les meilleures conditions d'exécution et de prix, moyennant la somme de 250 francs. L'Académie, eu égard à l'importance et à l'intérêt local que présente ce mémoire, accède au désir de M. Torcapel, avec l'espoir que les sollicitations de subventions, soit ministérielle, soit municipale, déjà commencées par M. le Secrétaire, obtiendront un résultat favorable.

A la suite de ces préliminaires, M. l'abbé François Durand a la parole pour la lecture de son étude sur la vie de *L'Archéologue-explorateur H. Schliemann*. Ce mémoire peut se résumer ainsi :

« Dès sa plus tendre enfance, le goût de l'antiquité entraîne le futur auteur d'Ilios à rêver les plus audacieuses entreprises, pour retrouver les traces des palais et des citadelles dont parlent les ouvrages classiques. Herculanium, Pompéi, Troie, Mycènes, etc., le font tressaillir de bonheur, à la pensée qu'un jour il pourra visiter et peut-être fouiller leurs ruines. Mais, hélas ! qu'il devait être long le chemin à parcourir ! Des malheurs de famille arrachent Schliemann à ses études et l'obligent à devenir simple garçon d'épicier. Parti, pour tenter la fortune au Venezuela, il est jeté par la tempête, après neuf heures de canot, sur un banc de sable du Zuyderzée. Devenu comptable à Amsterdam, Schliemann commence à s'initier à l'étude des langues. En 1846, ses succès dans la connaissance de la langue russe le font nommer représentant d'une importante maison de commerce, à St-Petersbourg. Sa fortune s'accroît rapidement par des entreprises audacieuses, mais heureuses, grâce à son ac-

tivité et à son intelligence. Quelques années plus tard, des opérations commerciales fructueuses mettent le comble à ses espérances. Enfin à 42 ans d'âge, en 1864, possesseur d'environ 200,000 francs de rente, Schliemann peut se livrer à ses goûts préférés, et d'homme d'affaires expérimenté devenir archéologue infatigable. Il fouille successivement en Asie Mineure, pour retrouver l'ancienne Troie, Bounarbashi et Hissarlik. C'est à ce dernier emplacement qu'il se fixe. Après environ quatorze ans de recherches, il possède tous les documents pour écrire son ouvrage « *Ilios* ». Mycènes et Ithaque l'attirent, il y fait d'importantes découvertes.

» A partir de 1882, Schliemann cesse ses explorations coûteuses et s'occupe d'en publier les résultats. Contredit par le capitaine bavarois Bœtticher, il détermine le départ d'une commission, pour visiter les ruines d'Hissarlik. Son adversaire résiste aux arguments fournis par la commission, dont il faisait partie ; Schliemann s'adresse au monde savant officiel. La France, la Prusse, l'Autriche, la Turquie et les Etats-Unis d'Amérique, envoient des représentants à la conférence d'Hissarlik. Tous les frais sont payés par Schliemann, qui a la consolation d'obtenir gain de cause. L'illustre archéologue mourut peu après ses succès en 1890. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 9 février 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Comte de Balincourt, Enjalbert, Reinaud, Daudet, Barral, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. Verdier, *trésorier*, se fait excuser pour raison de santé.

Les procès-verbaux de la séance extraordinaire (administrative) et de la séance ordinaire du 26 janvier dernier sont lus et adoptés.

M. le *Secrétaire* fait le relevé et le dépôt des publications périodiques reçues, durant la quinzaine écoulée, des sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage :

Compte-rendu de la 23^e séance anniversaire (1894) de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES.

M. le *Secrétaire* distribue aux membres présents le *Bulletin des Séances de l'Académie de Nimes, année 1894.*

Il est procédé au vote pour l'élection d'un correspondant. M. Falguière, chef de bureau à la Sous-Préfecture du Vigan, est désigné à l'unanimité.

M. le *Président* consulte l'Académie sur la fixation du jour pour la séance publique annuelle. Après un échange d'observations entre divers membres, la date du samedi 11 mai prochain est adoptée, sous réserve de l'adhésion de la municipalité, la Compagnie désirant se réunir dans la *Galerie des Arts*, que M. le Maire sera prié de lui accorder.

Une commission spéciale est nommée pour s'occuper de l'organisation matérielle de cette séance publique. En feront partie MM. Estève, Allard, Daudet, Rocafort et Barral, qui sont adjoints au bureau.

A la suite de ces préliminaires, l'Académie entend d'abord le rapport de *M. Bondurand* sur des opuscules de *M. Cazalis de Fondouce*, correspondant (V. hommages au procès-verbal du 29 décembre 1894). *M. Bondurand* s'exprime ainsi :

« Notre savant correspondant *M. Cazalis de Fondouce* a fait hommage à l'Académie de quatre intéressantes brochures. La première nous fait connaître l'état des revenus du roi d'Espagne à la fin de 1573 ou au commencement de 1574. C'est dans un manuscrit acheté à Nîmes que notre confrère a trouvé ce document.

» La seconde brochure se rapporte à une fonderie antique de bronze des environs de Montpellier. Une planche reproduit quelques-uns des objets qui en proviennent. Ce sont des objets préhistoriques.

» Le troisième opuscule concerne les inscriptions romaines de Lunel-Viel. La plus importante, inédite, trouvée en janvier 1889, et dont il ne reste que trois morceaux, a été l'objet, de la part de *M. Cazalis de Fondouce*, d'une bonne restitution et d'un bon commentaire. Il y consacre une planche. C'est l'épithaphe de *Quintus Frontonius Secundinus*, fils de *Quintus*, de la tribu *Voltinia*, quatuorvir juge, pontife, préfet des vigiles et des armes. Notre confrère donne d'excellentes raisons pour l'attribution de cet important personnage à la cité de Nîmes.

» Enfin la quatrième brochure, ornée, elle aussi, d'une planche, nous fait connaître une inscription chrétienne de l'époque mérovingienne trouvée au Mas des Ports près Lunel, en janvier 1893. C'est l'épithaphe de *Ramilo*, servante de Dieu. Notre confrère place ce précieux monument entre 485 et 550.

» Nous devons le remercier de ces communications dont l'une intéresse l'histoire de Nîmes, et qui sont de nouveaux témoignages de son ingénieuse et solide érudition. »

M. *Bondurand* communique ensuite cet *Avant-propos* qu'il a préparé pour la DESCRIPTIEU DOS BANS DE ST-LAURENS FAICTE EN 1687.

« Le 30 avril 1894, M. Onésime Coste, instituteur public à Massillargues-Attuech (Gard), envoyait à notre confrère M. Bardon, pour être communiqué à l'Académie, un manuscrit en langue d'oc, intitulé : *Descriptieu dos bans de St-Laurens*. Ce précieux document est en vers et « a été trouvé dans le galetas d'une maison de Courry, parmi des papiers de peu d'importance (1) ». M. Bardon nous l'apportait bientôt accompagné d'une copie faite par M. Coste. Il faisait ressortir l'intérêt de cet envoi, demandait pour M. Coste le titre de correspondant de l'Académie, titre que notre Compagnie s'est empressée de lui décerner pour lui témoigner sa reconnaissance, et me remettait manuscrit et copie, pour étudier le tout et en rendre compte ultérieurement.

» J'ai commencé par faire une transcription de ce petit poème, et j'ai noté, sur la copie de M. Coste, les rectifications nécessaires. Ensuite, j'ai tenu à aller voir par moi-même le site de St-Laurent-les-Bains, si curieusement décrit dans le manuscrit. Je voulais contrôler l'exactitude de l'auteur en matière de paysage et de topographie, pour pouvoir juger, par analogie, de son exactitude en fait de peinture de mœurs et d'usages. Pour cela, il fallait attendre les grandes vacances. A mon retour, des travaux plus pressants m'ont sollicité, et ce n'est qu'aujourd'hui, après de longs mois, que je viens m'acquitter de la tâche qui m'a été confiée.

» Le manuscrit se compose de 14 feuillets de 19 centimètres de haut sur 13 1/2 de large,

(1) Lettre de M. Coste à M. Bardon.

assez bien conservés, mais jaunis par le temps. Une forte mouillure rend la dernière page difficile à lire.

» Le poème est plutôt une ébauche qu'une œuvre achevée. Il manque ça et là un vers. Les vers sont de huit syllabes, mais il y en a de plus longs, que l'auteur n'a pas eu le temps de réduire à la mesure commune.

» Cet auteur, quel est-il ? Il ne nous dit pas son nom. Tout ce qu'on peut induire de la langue de son poème, c'est qu'il était de la région du Gévaudan ou de la partie du Vivarais avoisinant Saint-Laurent. L'usage des chuintantes et la substitution de l'o à l'a, ex : *chaù* pour *caù*, *offomades* pour *affamades*, *mountognes* pour *mountagnes*, dénoncent un *gavot*. Il a un profond mépris pour les auvergnats (v. 392-395), ce qui n'est pas pour me contredire. C'est un *gavot* qui a lu Rabelais (v. 185-198), c'est un joyeux compagnon qui ne mâche pas les mots, et la propriété de ses expressions ferait évanouir vingt prudes. Il ne faut pas demander un goût raffiné ni un esprit quintessencié à sa rude et triviale gauloiserie, mais il a de la verve et le don de l'observation. Sa description du site désolé de Saint-Laurent est parfaitement exacte, et il doit y avoir une grande part de vérité dans les tableaux qu'il nous trace de la vie des baigneurs, en cet endroit perdu, en 1687. La promiscuité dans les piscines, avec toutes ses conséquences, était alors chose naturelle. Nos pères y allaient à la bonne franquette, et riaient bonnement de ce qui ferait le tourment du sénateur Béranger.

» Il est certain que la *Description des bains de St-Laurent* ne pourrait pas être traduite en français. Mais notre vieille langue d'oc, comme le latin, a les reins solides, et supporte ce que le français ne supporterait pas. On est désarmé, ce me semble, devant cette bonne humeur, trop naïve et trop expansive pour être vicieuse. En tout cas, il faut se rappeler l'indulgent aphorisme : à tout péché miséricorde.

» A en juger par la manière dont notre poète apprécie le beau sexe plus ou moins anadyoméme des piscines, je lui donnerais de 30 à 35 ans, bel âge que n'aveugle plus la délirante folie de la jeunesse, où l'on est devenu capable d'une plus grande finesse d'observation, et où la vie, à l'apogée de sa puissance, a encore devant elle de longs espoirs et de fortes impressions. Sa muse réaliste est en pleine sève. Il peint le laid avec une humoristique intensité, il s'y complait, car c'est un satirique, mais il n'est pas incapable de descriptions plus gracieuses :

Lous efons los on be couflades (v. 311), dit-il en parlant du sein des jeunes filles.

» Et encore :

*D'aïtres redondes comme un pon,
Et tendudes coume un bolon,
To blonches et ton poullidetes,
Que fon veny mille eyvegetes* (v. 324-327).

» Il esquisse joliment le provocant profil des jeunes servantes du bain, qui vont et viennent, très affairées, le nez en l'air, tirant les uns, frottant les autres, la riposte prompte et la main leste, minois fûtés et vaillants qui achèvent d'incendier les pauvres diables déjà brûlés par l'eau chaude :

*Tout ce qu'oquy hieù trobe estrange,
Qu'oquy sy servon d'un tel ange,
Que, be luen d'octupis lou fiot,
Lou vous otube gâuque copt* (v. 526-529).

» Ainsi donc, avec son naturalisme et son franc goût de terroir, notre poème est fort loin de manquer d'intérêt littéraire. Il est, de plus, très instructif au point de vue des mœurs locales et au point de vue de la langue, dont il nous fait connaître l'état, pour la région cévenole, de Villefort à Langogne, il y a deux siècles.

» Je me suis borné à établir le texte avec le plus de soin possible, ce qui n'a pas laissé d'être délicat, étant donné l'orthographe très touffue du manuscrit, l'absence de quelques syllabes, la soudure ou la coupure arbitraire

de certains mots, et l'absence complète de ponctuation. Là où il manque un vers, le sens de la phrase est naturellement resté en suspens. En raison des fautes du manuscrit, je ne puis le considérer comme l'original. C'est une copie contemporaine de l'original, copie d'un grand prix pour nous, et digne d'une publication scientifique.»

Enfin *M. Clauzel* fait part à l'Académie des notes de *M. A. Chansroux*, correspondant, sur le fameux NOËL d'Adam, *Minuit, Chrétien ! . . .* et de la poésie suivante envoyée par le même confrère :

LE RÉDEMPTEUR

NOËL

Le genre humain portait les fers de l'esclavage,
Et le juste souffrait le règne des puissants :
Tout n'était qu'injustice, opprobre, haine et
[rage ;
Mais le ciel envoya le fils de l'homme, un sage,
Pour rendre nos droits triomphants.

Il vint : et d'une voix qui donnait l'espérance
Il dit au cœur rempli d'amertume et de pleurs :
« Je suis le *fil*s de Dieu, dont la toute-puissance
« Change en ce jour béni le courroux en
[clémence ;
« Je viens adoucir tes douleurs !
« Je viens pour te donner la joie et la prière ;
« Je viens pour éloigner ton calice de fiel ;
• Je viens pour t'éclairer ; car je suis la
[Lumière ;
« Je suis la Liberté, grande, éternelle, entière,
« La liberté, fille du ciel ! »

Peuple, adore du Christ la sagesse profonde ;
Imite ses vertus. Vous tous, princes et rois,
Vous qui vous disputez l'empire de ce monde,
Dans son humble berceau, du Bien source
[féconde,
En ce beau jour puisez vos lois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 23 février 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Doze, Bondurand, Clavel, Mazel, G. Fabre, Comte de Balincourt, Bardon, Marquis de Valfons, de Curières de Castelnau, Allard, Daudet et Rocafort, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 9 février est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le relevé et le dépôt des publications périodiques transmises depuis cette date par les sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, de :

1^o M. P. GACHON (publication de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MONTPELLIER) : *Etude sur le manuscrit G 1036 des Archives de la Lozère* (Débat du pape Clément V avec l'Empereur Henri VII).

2^o M. EMILE BONNET (avocat à Montpellier) : *Recherches historiques sur l'île de Cette avant l'ouverture du Canal des Deux-Mers*.

3^o M. EUGÈNE DE MASQUARD, correspondant : *Adresse des Agriculteurs de St-Césaire-lès-Nîmes à M. le Président de la République* suivie de LE CHRISTIANISME POLITIQUE et IMPUISSANCE RADICALE ET SOCIALISTE.

M. le Secrétaire annonce que M. PAUL-HENRI ROUSSELLIER, conseiller à la Cour de Cassation, Officier de la Légion d'honneur, est décédé subitement, à Paris, à l'âge de 52 ans, le 11 février. M. Roussellier, notre

compatriote, faisait partie de la Compagnie depuis 1879 comme *membre résidant*, et depuis le 30 avril 1881 comme *membre non résidant*. L'Académie reçoit cette nouvelle avec peine et s'associe aux regrets exprimés par celui qui lui en fait part.

Par lettre du 12 février, dont M. le secrétaire donne lecture, *M. Alfred Falguière*, chef de bureau à la Sous-Préfecture du Vigan, remercie l'Académie de lui avoir, par son vote du 9 de ce mois, restitué son titre de *correspondant*.

M. le Secrétaire est heureux d'annoncer que ses démarches pour obtenir une subvention en faveur du mémoire avec planches de *M. Torcapel* sur « Les garrigues de Nîmes », ont été couronnées de succès. Il communique une dépêche par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes annonce qu'il vient de prescrire l'ordonnancement, au nom de l'Académie de Nîmes, d'une somme de *cinq cents francs* (500 fr.), en vue de cette publication. M. le Secrétaire a, par retour du courrier, remercié M. le Ministre de sa bienveillance. La Compagnie reçoit avec satisfaction cette communication et félicite M. le Secrétaire de son zèle et de sa réussite.

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un *correspondant* mise à l'ordre du jour sur le bulletin de convocation. *M. l'abbé Henri Rouvière*, curé de St Christol-lès-Alais, récemment nommé officier d'Académie, obtient l'unanimité des voix des membres présents.

M. le Président consulte l'Académie sur le programme à dresser pour la prochaine séance publique, qui a été fixée, dans la dernière réunion, au samedi 11 mai. Il est arrêté que, outre le discours de M. le Président en exercice et le compte-rendu de M. le Président sortant, qui sont de droit et d'usage, ce programme portera : *Une excursion à Domremy*, par M. G. Fabre ; une pièce de M. A. Ducros ; une *poésie patoise* de M. Bigot.

M. le Secrétaire donne lecture des excuses

adressées par *M. Benoit-Germain*, empêché, depuis un certain temps, d'assister aux séances. Elles sont poétiquement formulées ainsi :

Nîmes, le 23 février 1-95.

*A mes chers confrères
de l'Académie de Nîmes.*

L'influenza sur le flanc
Couche toute ma famille,
Sans pitié sur même rang
Mettant femme, tante, fille.
D'un lit à l'autre je cours
D'adoucissants la main pleine,
Leur apportant le secours
De la pharmacie humaine.
Depuis le premier Janvier,
Le mal nous tient dans ses serres.
Je fais un triste métier.
Plaignez-moi, mes chers confrères.
Ah ! pour moi qu'il serait doux,
En notre cénacle aimable,
De venir au rendez-vous,
De m'asseoir à cette table
Où lourde indigestion
N'a jamais atteint personne,
Mais où la séduction
De l'esprit nous aiguillonne ;
Où chaque Muse à son tour
Étale à nos yeux ses charmes,
Fière d'avoir une cour
D'amants lui rendant les armes.
Ah ! chers confrères, croyez
Que de moi la grippe abuse,
Et c'est plein d'amers regrets
Que je vous demande excuse.

Arrivant, enfin, au mémoire annoncé, l'Académie entend le travail de *M. Rocafort* sous ce titre : *A propos du livre récent de M. le pasteur Ch. Recolin, « SOLIDAIRES ».*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 9 mars 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Boyer, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, *membres résidents* ; Bruguier-Roure, *membre non résident* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 23 février est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications périodiques des sociétés correspondantes reçues durant la quinzaine écoulée.

M. de Cazenove, correspondant à Lasalle (Gard), fait hommage de son manuscrit portant le titre : *Extraits du sommaire des actes de la Baronnie de Viberac (1263-1585)*. *M. Bondurand* se charge d'en faire le rapport.

M. le Président rappelle à l'Académie le décès de l'un de ses plus anciens membres résidents. *M. Albin de Montvaillant* a succombé, le vendredi 1^{er} mars courant, à la cruelle maladie qui le tenait depuis longtemps éloigné de nos séances. En l'absence ou l'empêchement des autres membres plus anciens du bureau, *M. Bardon*, secrétaire adjoint, s'est fait, aux obsèques de ce confrère, l'interprète des regrets causés à la Compagnie par cette perte. Son allocution sera, selon l'usage, imprimée à la suite du procès-verbal de ce jour.

M. le secrétaire communique le programme des concours de 1895 proposés par la *Société havraise d'études diverses*.

Il donne connaissance également du pro-

gramme officiel des *Jeux floraux du félibrige de Paris de 1895* (15^e année) que publie *Lou Viro-Soulèu*, n^o de *Décembre 1894*.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend d'abord celle de *M. Boyer* sous ce titre : *Le nouveau constituant de l'atmosphère*, « L'ARGON », découvert et isolé par lord Rayleigh et le professeur Ramsay.

M. Boyer résume les communications et les discussions qui ont eu lieu à la Société Royale de Londres toutes sections réunies, rappelle les principales phases de cette découverte, les méthodes qui ont servi de base aux recherches, les raisons qui militent en faveur de la simplicité du nouveau corps dont il expose en terminant les propriétés essentielles.

M. l'abbé François Durand donne ensuite connaissance de son étude sur *J. B. de Rossi et les catacombes romaines*.

« L'illustre savant, dit-il, a été justement appelé le *père de l'archéologie chrétienne*. Sa vie entière s'est passée dans les fouilles des catacombes romaines. *Le bulletin d'archéologie chrétienne*, fondé par lui en 1863, n'a pas cessé d'intéresser le monde des érudits quoiqu'il en fût le seul écrivain, et cela pendant 31 ans.

» *J. B. de Rossi*, élève du *P. Marchi*, avait une mémoire prodigieuse, et une intuition archéologique, qui ne l'a jamais trompé. Sa méthode est fidèle aux lois de la plus exacte critique ; elle tient un grand compte des milieux pour expliquer les faits. Son œuvre peut se définir une puissante synthèse de tout ce qu'avaient découvert ses prédécesseurs, avec des documents nouveaux en grand nombre, dûs à ses recherches heureuses. Aidé par son frère *Michel de Rossi*, l'un des plus remarquables géologues d'Italie, *Jean Baptiste* commença par dresser des cartes topographiques de toutes les catacombes. Restait à donner à chaque quartier, à chaque galerie leur ancienne et primitive dénomination ; de *Rossi* y est parvenu, grâce à des documents jusqu'alors connus mais peu étudiés.

» Aux premiers siècles, les pèlerins étaient nombreux, à visiter les catacombes. Des itinéraires avaient été faits, pour conduire les visiteurs, itinéraires connus dans l'histoire de l'Eglise. Par leurs indications, de Rossi a pu reconnaître un grand nombre de catacombes.

» Les graffites, gravés au couteau sur les murs des hypogées, ont servi aussi à retrouver les anciens noms des galeries, et surtout de leurs martyrs. Tel visiteur a écrit, par exemple : « St Corneille, priez pour moi. » N'est-ce pas indiquer la tombe de ce pape ?

» Des documents historiques nous apprennent que tel personnage, convaincu de l'avantage qu'il y avait à être enseveli aux catacombes, a fait porter sa dépouille à telle chapelle souterraine. Une inscription, portant son nom, suffit à dénommer cette chapelle.

» Les caractères damasiens, dessinés spécialement pour les inscriptions de St-Damase, et exécutés uniquement pour ces inscriptions, ont aussi fourni des données certaines pour fixer l'âge et les noms d'une galerie, d'une tombe, etc.

» Les dénominations faites, de Rossi a pu établir clairement l'âge des quartiers souterrains, leur origine. Les inscriptions ont jeté un grand jour, sur l'histoire des premiers siècles. Il a été prouvé que les chrétiens se recrutaient, même dans l'aristocratie, même dans le palais des Césars, des Flaviens, des Antonins. L'Eglise primitive avait une existence légale, qui lui permettait de posséder, sous la forme de *collegium tenuiorum*.

» Enfin les résultats les plus importants sont ceux qui touchent au dogme. Le culte de Marie, des saints, des morts, de l'Eucharistie, est montré absolument semblable à celui qu'enseigne le catéchisme de nos enfants.

M. Durand termine son étude en rappelant la part prise par de Rossi à la rédaction du *Corpus inscriptionum latinarum*, de Berlin, et le savant ouvrage édité par l'illustre archéologue : *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, sans parler du monument véritable

intitulé : *Roma sotterranea*, et des innombrables travaux, dont les titres seuls occupent 42 pages, dans l'album offert aux souscripteurs des fêtes de 1892, célébrées en l'honneur de J. B. de Rossi. M. Edmond Leblant, remplissant les fonctions de Président, à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, annonça en ces termes la mort de J. B. de Rossi :
« Il ne m'appartient pas de rappeler ici ce que
« fut ce beau génie, qui créa toute une science,
« découvrit tout un monde. Ce que je dois dire,
« c'est ce que perdent, avec cet homme si
« grand, si bienveillant et si simple, les jeu-
« nes érudits de notre Ecole française, dont il
« fut toujours le protecteur, et qui ont reçu
« de lui tant d'indications précieuses. » (*Séance du 21 septembre 1894*)

Enfin, M. Mazel lit une poésie de M. Louis Bard, félibre. Elle est intitulée : *A ma viêio lampo*.

A MA VIÊIO LAMPO.

La nèu toumbo espesso, sarrado ;
La carriêro es muto e sêns brut ;
Touti li porto soun barrado :
Es grisas lôu front dou cêu blu !
Tout es siau. — Ma lampo tremolo,
Aloungant l'esclat de si rai ;
Ma pensado courre e s'envolo
Alin, au païs di pantai.

Pèr iéu, ma lampo es uno amigo,
I'a trento an que nous couneissèn.
Se quicon mê lagno o m'entrigo,
Hou devino... e soun iue lusènt,
Devèn tèune e semblo mè dire :
« Ami, de qu'as ? ... Digo mè lou ?..
« Aime miès te vèire sourire,
« Qu'estren pèr l'amara doulou. »

Seguis lou fiéu de mi pensado,
E jito mens o mai d'esclat
Seloun que soun gaio o neblado,
O que moun vers es sourne o cla.
Coumprend lis estrambord de l'amô,

La tristesso o li crèbo-cor ;
Dirias que vivèto es sa flamo ;
Ma caro lampo es un trésor ! ...

Sèmblo pas vrai? ... Es ansindo...
E iéu que la counèisse bèn,
La vese mié-claro o plus lindo,
Seloun ço que vèi, ço qu'entènd.
Tambèn n'ai siuen. — Sèmpre lusèto,
Soun pèd de couire es un mirau.
Quand l'atube, espond coumplasèto,
Soun dous trelus dins moun oustau.

Caro lampo, ô ma douço amigo !
Ignorez rèn de mi secret...
Siès lou tra d'unioun que ligo
Mi quauqui joïo e mi regret.
Tu, moun soulas e moun ajudo,
M'as vist ploura mai d'uno fès
Quand l'esprovo emé sa man rudo
M'amoulounavo sout soun pès !

De la vido ensèm sus lou flume,
Davalant, i'a mai de trento an.
Iéu mé faù viel... Tu, toun bèu lume,
Es autant jouine coume antan.
Es egau, en bon camarado,
Uni, restaren fin-qu'au bout.
Tant qu'escriéurai, de miu vihado,
Sèmpre saras lou vihadou !

Mai, m'avise qu'as plus gès d'oli ;
Toun mout se carbouno e palis.
Dins la niue, siblon li bèu-l'oli,
Souto la nèu lou sou blanquis.
La fré dins iéu s'es embarrado ;
La som mè pessugo lis iue :
Ah ! ça' diéu ! Te siès amoussado ...
Fau s'ana jaire, es miéjo-niue !

L. BARD, felibre di coupéu,
Mestre en gai-sabé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée.

ALLOCUTION

prononcée par M. BARDON aux obsèques de
M. DE MONTVAILLANT.

« On vient de vous entretenir des grandes idées de devoir et de vertu, de la foi chrétienne de Montvaillant ; permettez-moi de vous retracer en quelques mots ce que fut notre regretté confrère comme homme de lettres.

» Albin de Montvaillant naquit à Anduze à une époque célèbre dans l'histoire littéraire de la France ; les vers semblaient être la langue universelle, tous les collégiens rimaient. Montvaillant fit comme ses camarades et il continua de plus belle à l'école de droit. Sa famille désirait le voir entrer dans la magistrature ; son père n'avait-il pas été conseiller à la cour royale de Nîmes ? Mais notre ami se sentait déjà un peu gêné dans sa toge d'avocat ; il préférait une ode d'Horace à tous les commentaires du code civil. Son frère a publié deux volumes de poésie : « Feuilles au vent ; Rêves poétiques » ; lui veut surtout être utile à ses compatriotes ; et c'est pour cela qu'il accepte d'être maire d'Anduze.

» Nous n'avons pas à juger l'œuvre de l'homme politique ; contentons-nous de rappeler qu'un de ses derniers actes administratifs eut pour but l'organisation d'un concours littéraire (septembre 1869).

» Dédaigneux des mesquines rivalités de clochers, cet Anduzien confia aux membres de la *Société scientifique et littéraire d'Alais* le classement des œuvres poétiques, qui, au nombre de 29, se disputent la couronne offerte par la ville d'Anduze aux disciples des Muses ; le résultat du concours proclamé, Montvaillant heureux d'avoir mené à bien cette tentative de décentralisation littéraire fait paraître un ouvrage ayant pour titre : « Jeux Floraux de la ville d'Anduze. » L'Académie de Nîmes s'empresse d'accorder à l'auteur de ce livre intéressant le titre d'*associé correspondant*.

» Quelques semaines après, la France était envahie. Puis survenaient des événements contraires aux opinions de Montvaillant qui eurent pour résultat de le faire renoncer à toute ambition politique.

» C'est à cette époque qu'il cherche, dans une étude approfondie du passé, dans de longs voyages, des adoucissements à sa douleur de ne pouvoir plus être aussi utile à ses concitoyens qu'il l'aurait voulu.

» Il publie la biographie de Paulet, médecin d'Anduze ; celle de Florian, celle de Jean Cavalier.

» Le 26 juillet 1879, Montvaillant est admis comme *membre non résidant* de notre Compagnie, mais celle-ci apprenant qu'il a définitivement transporté son domicile à Nîmes, s'empresse de lui offrir le fauteuil de *membre résidant*, devenu vacant par le décès de l'illustre Germer-Durand (20 novembre 1880).

» Dès lors sa collaboration à nos travaux est plus intense ; son étude sur Claude Brousson qu'il date du jour de sa réception est un succès. Qu'était ce Claude Brousson ? Un avocat nimois, qui, au lendemain de la Révocation de l'édit de Nantes, avait trouvé peu énergiques les protestations de ses coreligionnaires contre les édits du Roi. Cet avocat abhorrait les timides, les politiques, *les escambarlats* ; de là à prêcher ouvertement la résistance il n'y avait pas loin. Brousson se fit donc pasteur, ou mieux apôtre ; avec quelle réussite, nous en avons un témoignage irrécusable : En 1691, Basville n'offre de sa tête que 5,000 livres ; en 1698, la prime a triplé. Il se trouva enfin un lâche, un traître, qui pour 600 louis livra Brousson à ses persécuteurs. Je regrette de ne pouvoir vous lire le récit par Montvaillant des dernières heures de la vie de ce martyr...

» Les hommes traduisent involontairement leur âme jusque dans les petits détails de leur existence, dans leur mise, dans le choix de leurs voyages. Quiconque a connu Montvaillant ne sera pas surpris qu'il ait préféré les

villes si coquettes, si propres, de la Flandre ou de la Hollande aux lagunes de Venise, aux ruelles du quartier de Ste-Lucie à Naples. A cette sensation matérielle, ajoutons le désenchantement de Montvaillant en ne trouvant pas dans bien des chefs-d'œuvre italiens ce que recherchait toujours et avant tout notre confrère, le sentiment religieux. Il fut enfin froissé, en parcourant l'Italie, au lendemain de nos désastres, de se surprendre à murmurer sans cesse les vers du Dante sur la vanité de la gloire et de la puissance humaines. Montvaillant se sentit plus à l'aise dans les Pays-Bas. Sans doute, même en traversant la Flandre, à Bruges par exemple, on rencontre bien ces ruines qui semblent dire à l'homme sa fragilité ; on a ce tableau du passé enfui sans retour, mais si l'on poursuit sa route en Hollande, la vie déborde. Aussi ce pays lui est cher à tous les points de vue ; n'est-ce pas dans ce petit coin du monde que se trouve ce que le protestantisme a créé de plus grand dans l'art ? Quelle douce initiation pour notre cénovot lettré et délicat, artiste et pieux ; quelle satisfaction pour ses collègues auxquels il transmet ses notes de touriste. Oui, c'est dans le volume « *Récits de Hollande* » qu'on aperçoit le mieux les pensées qui hantent Montvaillant. En sortant d'un musée, notre confrère a hâte de rechercher ce que sont devenus ses compatriotes qui s'expatrièrent plutôt que de renoncer à leur foi. Là encore bien des déceptions attendent notre confrère, beaucoup de personnes ont conservé leurs noms d'origine française, mais l'amour de la France a disparu. Ainsi notre Anduzien avait regardé l'Italie, puis il avait vu la Hollande, et il était encore plus troublé !

» La maladie vint interrompre et les excursions et les travaux littéraires. Vous m'épargnez le chagrin de vous représenter notre cher confrère au milieu des mille objets qu'il a rapportés de ses voyages ; il ne peut plus se rendre à nos réunions, mais il s'intéresse à

tout ce qui se passe dans notre Compagnie ; il cache ses souffrances à ceux qui vont converser avec lui ; son esprit est encore alerte, primesautier, la mémoire fidèle, le respect de toutes les opinions absolu ; enfin le mal s'aggrave Adieu, cher confrère, la mort est la séparation momentanée, elle n'est pas l'oubli. »

Séance du 23 mars 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Ducros, Bruneton, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*,

Le procès-verbal de la séance du 9 mars est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques transmises depuis cette date par les sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage, les nombreux ouvrages suivants :

D'abord, de M. François Rouvière : LE CABINET DE GRAVEROL.

Ensuite, de M. E. A. Martel, correspondant à Paris, les publications dont voici la liste, et qui sont pour la plupart de lui et quelques autres de ses collaborateurs :

1. *Sous terre* (2^{me} Campagne, 1889).
2. *Nouveaux rochers des Causses et vallée de l'Hérault*.
3. *Les Causses du Languedoc*.
4. *En ballon libre*, par G. Gaupillat.
5. *Sous terre* (4^e campagne, 1891).
6. *Sparte et les Gorges du Taygète*, par Aline Martel.
7. *Sous terre* (4^e campagne, 1891 ; suite).
8. *Le sous-sol des Causses* (Cavernes et rivières souterraines).
9. *Sur une cause particulière de contami-*

nation des eaux de sources dans les terrains calcaires.

10. *Rapport à la société de Géographie (6 mai 1892) : Prix Louise Bourbonnaud à M. Henri Coudreau.*
11. *Sur la glacière naturelle du Creux-Percé (Côte-d'Or),*
12. *Les levés topographiques sommaires dans les explorations des cavernes.*
13. *Sur le gouffre du Creux de Souci (Puy-de-Dôme).*
14. *La grotte de St-Marcel d'Ardèche.*
15. *Sur la rivière souterraine de Tindoul de la Vayssière et les sources de Salles-la-Source (Aveyron).*
16. *Sous terre. — Recherches dans le Lot en 1892 et 1893 (5^e campagne).*
17. *Sous terre (5^e campagne, 1892, dans onze départements).*
18. *Compte-rendu sommaire de la 5^e Campagne souterraine de MM. Martel et Gaupillat (1892).*
19. *La rivière souterraine de Bramabiau (Gard). — 1888-92.*
20. *Sur la Caverne du Boundoulaou (Aveyron).*
21. *Les gorges et ponts naturels de l'Argens, de la Siagne et du Loup (Var et Alpes-Maritimes).*
22. *Rapport à la société de géographie (2^e trimestre 1893) : Prix Erhard à MM. Cabrisy, Blanc et Petit.*
23. *La spéléologie (Congrès de Besançon, 4 août 1893).*
24. *Sous terre (6^e campagne, 1893).*
25. *Sur la température des Cavernes.*

M. le secrétaire donne lecture de la lettre par laquelle M. Baptiste Bonnet, élu dans la séance du 12 janvier dernier, remercie l'Académie de son affiliation à la Compagnie.

A L'ACADÉMI DE NIMES.

Messîs lis academicians,

« Tant qu'ai escrit que pèr li journau félibren,

siéu pas esta entrepacha; ai agu qu'à leissa courre ma pensado de-vers Bello-gardo, pèr èstre à la logo eme touti lis enaussaire de nosto parladuro. Ai canta, coume cantave quand menave la charruio, sènso m'enchauta de rèn mai que di roussignou, di mèrle e di quinsoun. Adoun tirave ma rego en siblant; embandissiéu mis èr qu'èro uno benuranço. Mai, iuèi, es pas aco; iuèi tasteje. Dempieù qu'ai recoupu vosti letro, fau chauchia dins mis idèio e cauca foro l'eirou. Vese bèn l'ounour qu'avès vougu me faire, n'esprove mèmo uno douço fierta, emb'àco, pamens, quand sertis de vous escriéure e que l'ounesteta me lou coumando, uno vouès d'en dedins sèmblo m'em-pura : Vai plan, pacan, sourtignes pas de toun campèstre.

» O ma bello boumiano de Muso ! es elo, de segur, que me bado aqueli causo ; es vergougnouso, lou vese, de rintra dins vosti saloun daura ; auso pas, l'espeiandrado, veni s'assèire au mié de tant grand e tant noblo coumpagno. Ero tant urouso de s'encigala de soulèu ! La pauro courreiris de bartas, a pou de pèdre lis oudour de sis èrme ; a pou que tout aquèu mesele de perfum de rambrusco, de petavin e de mentastre, ié manque ; a pou que tout aquèu flairou de garrigo, de palun e d'engano ié desfaute ; a pou que lou lüssi et li bèu paraulis de vostis acamps, la destimbouillon.

» O ma bello boumiano de Muso, i'ai di soun cop : pèrque tant de fraiour ? vène, vai, agues pas de làgui, li Muso estènt sorre, poudras garda lou jougne à l'abandoun, li raubo reboundado, li bras reboustiha e la berreto à la crano. Alop, autan qu'en passant l'aureto vous lifo lou front, ai senti un fremin courre dins moun amo ; alor, m'a sembla que l'armounio dansavo dins lis escalugado dou soulèu, que la terro souspiravo e que lis aïgo di riéu mourissien d'escouto, dins l'estavanimen de la plus melicouso calanço. Ero ma Muso, que, d'una vouès coume la d'un res-

soun que s'esparpaio en oundrado dins li vaure, me cridavo : « O moun paure pacan ! « me dises qu'ai pou, adoun qu'es tu qu'as cren « to ; vas t'apara de mi lagno, adon que n'en- « sies coumoula ; m'emboufes de resta fiho dou « campèstre, adoun que lis ounour que t'an fa « t'espavèton, o moun paure pacan ! »

» Ès verai, mi bèu messières, es iéu qu'aviéu pou ; es iéu qu'ère lagna ; es iéu qu'aviéu crento. He quete es lou crestian que l'uiiau noun esbalausis ? ... N'es ansin de touto bono estuco que Diéu nous mando. Mai, coume se dis, un pau de vergougno es léu passado. Me perdounarès ti moun alongui à vous respon- dro ? Lou crese e n'ai l'espero. Me rèsto qu'a vous dire : Merci, messières, e gramecis en touto la coumpagno.

» Recassas mis escuso e l'asseguranço de mi sentido couralo.

Voste bèn dévot,

BATISTO BONNET.

Sedan, lou 16 de mars 1895. »

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. Bardon communique un fragment de son *Histoire d'Alais*. Il s'occupe d'une période comprise dans la *Guerre de Cent ans*.

M. Bigot lui succède et lit sa poésie qui a pour titre : *Fieul d'Evangilo*.

L'heure n'étant point trop avancée, *M. Ducros* communique les pièces suivantes parmi lesquelles il demande à l'Académie de choisir celles qu'il lira à la prochaine séance publique.

Ce sont d'abord trois poésies :

1° *L'Hercule de la place Pigalle*.

2° *L'Idylle à Paris*.

3° *La Chiffortonne*.

C'est ensuite un souvenir littéraire en prose :

Une visite au R. P. Lacordaire.

L'Académie consultée indique pour la séance publique le souvenir littéraire en prose, *Une visite au R. P. Lacordaire*, les poésies précédentes n'étant pas inédites.

La séance est levée.

Séance du 6 avril 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Lenthéric, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Ducros, Enjalbert, Rocafort, *membres résidants* ; Bardon, *secrétaire adjoint*.

Le procès-verbal de la séance du 23 mars est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques transmises par les Sociétés correspondantes durant la dernière quinzaine.

L'Accadémie a reçu, en outre, à titre d'hommage, de *M. le Baron de Bouglon* : LES RECLUS DE TOULOUSE SOUS LA TERREUR, 2^e fascicule.

M. le Baron de Rivières, correspondant, a écrit, le 26 mars dernier, à *M. Verdier* qu'il avait trouvé chez un bouquiniste de Toulouse le catalogue manuscrit en latin du médaillier de *M. le Marquis Alexandre Henri Petrici de Rochemore*, numismate nimois, qui vivait au milieu du siècle dernier. Cette pièce est datée de Nîmes, *Nemausi anno 1754*.

M. le secrétaire adjoint profite de cette occasion pour rappeler que *M. le Baron de Rivières* vient de publier un document très intéressant : *Testament de Gaspard Daillon de Ludes*, dernier évêque d'Albi avant l'érection du siège en Archevêché.

M. le secrétaire perpétuel sera chargé de répondre à *M. le Baron de Rivières* au sujet de sa communication et voudra bien le prier en même temps de réserver à la Compagnie quelques-uns de ses travaux.

On passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. l'abbé Goiffon donne connaissance de son travail sur *La question sociale*.

M. Fabre lui succède. Il communique le récit de sa *Visite à Domremy*.

Ces deux pièces, destinées à la prochaine séance publique, sont agréées par la Compagnie.

A la suite de ces lectures, la séance est levée.

Séance. du 20 avril 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Comte de Balincourt, Bardou, Ducros, Bruneton, Reinaud, Barral, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril est lu et adopté.

M. le *Secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques transmises depuis lors par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, de M. l'Abbé H. Rouvière, curé de St-Christol-lès-Alais, *correspondant* : LE VIEUX CHATEAU DE MONTMOYRAC .

Le retard apporté dans la transmission de l'invitation aux réceptions officielles de M. Bonnier, préfet du Gard, nouvellement installé dans ses fonctions, n'ayant pas permis de convoquer officiellement en temps utile tous les membres de la Compagnie, qui n'ont pu, par suite, se présenter en corps à la Préfecture dans la matinée du 6 avril dernier, M. le secrétaire perpétuel s'est empressé d'expliquer par lettre à M. le Préfet les causes de cette abstention involontaire, en le priant d'agréer, avec les excuses de l'Académie, l'assurance de son respectueux dévouement pour son Président d'honneur. M. le Préfet a immédiatement répondu par la lettre suivante que M. le secrétaire est heureux de porter à la connaissance de ses confrères :

« Nîmes, le 9 avril 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 avril courant, par laquelle vous voulez bien m'informer qu'un retard fortuit dans la remise de l'avis destiné à votre honorable Président a seul empêché la convocation, en temps utile, des membres de l'Académie à mes réceptions officielles.

» Vous voulez bien ajouter en m'assurant du respectueux dévouement de cette Compagnie, qu'un grand nombre de ses membres, se joignant aux différents corps de la ville de Nîmes se sont fait un devoir et un plaisir de m'apporter leurs souhaits de bienvenue.

» Cette constatation ne m'a pas échappé et j'ai l'honneur de vous faire part de la satisfaction qu'elle m'a procurée. Aussi, Monsieur le Secrétaire perpétuel, dois-je regretter avec vous le contre-temps qui m'a privé de faire connaissance avec tous les membres de l'Académie réunis en corps.

» Quoiqu'il en soit, je tiens à vous exprimer combien je suis touché des sentiments que vous m'apportez en son nom et je vous prie de vouloir bien transmettre à tous ses membres l'assurance de mes vifs remerciements.

» Agréez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet du Gard,
BONNIER. »

M. le secrétaire transmet une demande de M. le Bibliothécaire de la *Ville et du Musée Fabre de Montpellier* tendant à obtenir le complément des publications de l'Académie de Nîmes (Bulletins et mémoires depuis 1882). Faisant droit à ce désir, la Compagnie autorise son secrétaire à mettre ces volumes à la disposition de M. Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier,

avec prière, sur la proposition de M. Bardon, d'obtenir, si possible, de celle-ci ou par son intermédiaire, les publications des Sociétés savantes de la ville voisine, que nous ne recevons pas, notamment le *Cartulaire de l'Université de Montpellier*.

La *Boston Society of Natural History* sollicite également la faveur de pouvoir compléter les collections qu'elle possède des publications de l'Académie de Nîmes. La liste des ouvrages qu'elle demande dans ce but contient l'indication d'un grand nombre de volumes épuisés. Le secrétaire est chargé de mettre à sa disposition un exemplaire des années que possède encore notre bibliothèque.

Procédant à l'élection d'un *correspondant* portée à l'ordre du jour, l'Académie nomme à ce titre *M. le docteur J. Bouillet, Président de la Société Archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*.

L'Académie, consultée sur les vides qui se sont produits dans le personnel des *membres résidants*, déclare la vacance du siège de *M. de Montvaillant*, décédé, et décide que le registre des présentations pour son remplacement sera ouvert pendant les deux prochaines séances ordinaires (4 et 18 mai), et durant toute la quinzaine qui les séparera.

M. le Secrétaire communique la liste, dressée et envoyée par M. Estève, que la maladie tient éloigné de nos séances, des donateurs d'objets antiques au Musée Archéologique, à qui seront distribuées, comme d'ordinaire, des médailles, dans la prochaine séance publique.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. Bondurand donne connaissance de ses deux rapports suivants sur : 1^o *Extraits du sommaire des actes de la Baronnie de Vibrac (1263-1585)*, manuscrit de *M. de Cazenove, correspondant*; 2^o *L'Ile de Cette*, par *M. E. Bonnet*. Il s'exprime en ces termes.

I. — « Notre correspondant de Lasalle, M. Arthur de Cazenove, a fait hommage à l'Académie

d'un travail manuscrit intitulé : *Extraits du sommaire des actes de la Baronnie de Vibrac* (1263-1585). Il a en sa possession un registre du XVI^e siècle contenant la mention sommaire des actes passés par les Duranc, avant et depuis leur mise en possession de la terre de Vibrac. Ces actes vont du XIII^e au XVI^e siècle. M. de Cazenove en a extrait ce qui lui a semblé le plus intéressant, tant pour les familles encore existantes du pays, que pour les usages féodaux et l'histoire de la transmission des domaines. Notre confrère a ainsi donné un utile exemple qu'il voudrait voir, et que nous voudrions voir avec lui, suivi pour d'autres points de notre région. A cet égard, la publication de l'inventaire des archives départementales, notamment celle des volumes de la série E, est de nature à lui donner quelque satisfaction.

» Les deux plus anciens actes que je relève dans le travail de M. de Cazenove sont de 1252 et intéressent deux *domaizels*. Bertrand de St-Marsal, damoiseau de Montels, vend à Guillaume Trojon des droits sur le mas de Redorties, paroisse de Baucels, et sur le mas de Cautac. Blaise de Logrian achète de Bernard de Roquedur, *de Rocadu*, damoiseau, et de Béatrix de Saint-Marsal, sa femme, fille d'un chevalier, leurs droits sur le mas de Montellet.

» Les actes de la baronnie de Vibrac mentionnent de nombreuses localités du Gard et de l'Hérault. »

II.— « M. Emile Bonnet, membre de la Société archéologique de Montpellier, docteur en droit, a fait hommage à l'Académie d'une élégante brochure intitulée : *Recherches historiques sur l'île de Cette avant l'ouverture du Canal des Deux-Mers*. C'est un travail entièrement neuf, écrit d'après les sources d'une information abondante et précise, d'une critique et d'une méthode irréprochables. M. Bonnet examine successivement la condition de l'île de Cette dans l'antiquité, au moyen

âge, et du XV^e au XVII^e siècle. Il n'admet pas l'existence d'un groupe d'habitations avant la fondation du port de Cette en 1666, et démontre sa thèse d'une façon préemptoire. La réfutation des historiens qui ont imaginé une ancienne ville de Cette ne laisse rien à désirer. Il ne s'ensuit pas que l'île de Cette n'ait pas été anciennement habitée, mais les ruines romaines trouvées au bord de l'Étang de Thau, au nord de la montagne de Cette, ont appartenu à des thermes analogues à ceux de Balaruc et destinés à l'utilisation de la source actuelle des Métairies Saint-Joseph. Une planche fait connaître des monnaies volque et ibériennes trop complaisamment attribuées à une ancienne ville de Cette.

» Au moyen âge, l'abbaye d'Aniane, les évêques et les vicomtes d'Agde, le monastère de Saint-Ruf-de-Valence, ont des droits sur l'île de Cette, occupée par des forêts, des cultivateurs et des pêcheurs. De nombreux procès au sujet de ces droits ont laissé des traces dans les archives publiques. M. Bonnet en donne l'analyse avec l'érudition la plus sûre. Il constate « l'esprit chicaneur et processif des religieux d'Aniane » à l'encontre des frères des Fontaines, un moment possesseurs de l'île vers 1184. Lorsque, bientôt après, l'île tomba entre les mains des deux couvents d'Aniane et de Saint-Ruf, nouveaux procès, « soit que les droits de chacun d'eux ne fussent pas bien exactement fixés, soit que la chicane ait eu un attrait tout particulier pour ces bons religieux, animés d'un zèle souvent excessif lorsqu'il s'agissait d'accroître le patrimoine de leur monastère » (p. 58). Une planche donne la carte de l'île de Cette au XIV^e siècle, et celle de l'étang de Thau, avec les lignes divisoires des juridictions de l'évêque d'Agde et du roi de Majorque, et des diocèses d'Agde et de Maguelonne.

» Durant les XV^e et XVI^e siècles, le territoire de Cette continua d'être exclusivement habité par des cultivateurs et des pêcheurs.

» Au XVII^e siècle, une ancienne église consacrée à Saint Die et qui s'élevait, suivant toute vraisemblance, au bord de l'étang de Thau, dans la partie de l'île appelée les Métairies, fut remplacée par une nouvelle église sous l'invocation de Saint Joseph. La montagne et ses épaisses forêts de pins, signalées dès le IV^e siècle par le poète Avienus,

Setius inde mons tumet

Procerus arcem et pinifer...

devinrent un refuge de corsaires. Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc, réussit à en expulser Barberoussète et ses compagnons. Le petit fort de Montmorencette fut alors bâti au sommet de la montagne. Henri IV fit un effort infructueux pour créer un port au Cap de Cette. Les corsaires reparurent, et pour s'en débarrasser on prit le parti, sous Louis XIII, de détruire complètement les forêts de l'île. En 1632, le roi fit raser Montmorencette, et l'on édifia sur son emplacement une chapelle dédiée à saint Clair.

» Saint Clair était depuis longtemps déjà un des patrons de l'île, concurremment avec saint Die. Son culte, plus heureux que celui de saint Die, a subsisté, et tandis que sa fête est la grande fête des Cettois, le souvenir du pauvre saint Die est perdu dans le pays. Cependant, des deux saints, l'un est entièrement imaginaire, c'est le vainqueur de l'autre, celui qui lui a pris sa place et la date de sa fête. Le langage populaire est ici le coupable. « Par suite d'une confusion occasionnée par la ressemblance des mots, *saint Dius* a été transformé, à une époque très éloignée de nous, en *saint Dies*, et plus tard même en *saint Jour*, s'il faut en croire Grangent. Or, dans la basse latinité, les mots *Dies* et *Clarus* étaient souvent pris dans le même sens, celui de *jour*, par opposition à *nuit*. » Nous avons aussi, dans le Gard, un curieux exemple des méfaits du langage populaire. Nous avons un autre saint qui a pris, lui, la place de sainte Agathe,

c'est le brave *saint Chapte*, dont le seul tort est de n'avoir jamais existé. Il ne s'est donné d'autre peine que de se laisser dériver du latin *sancta Agatha*, et de se laisser imposer un sexe qui ne lui appartient pas.

» Le remarquable travail de M. Bonnet établit que jusqu'au milieu du XVII^e siècle aucun centre de population n'a existé dans l'île de Cette, et relègue dans le domaine de la fable « la colonie phénicienne, la cité des Volkes Tectosages, la station Ibère, la citadelle romaine et la ville épiscopale ». Nous remercions l'auteur d'avoir pensé à nous. »

M. *Bardon* fait ainsi le rapport du dernier ouvrage offert par M. *François Rouvière* et qui a pour titre : LE CABINET DE GRAVEROL.

« Indépendamment de l'intérêt général que satisfait chaque œuvre historique de M. Rouvière, sa dernière brochure, « Le cabinet de Graverol », paraît présenter pour notre Compagnie un intérêt particulier.

« Elle débute par une phrase qui nous prévient favorablement : « M. le Docteur Puech, « l'historien qui après Ménard a écrit sur « notre ville l'œuvre la plus considérable et « la plus instructive, etc. »

» N'est-ce pas que cet éloge nous va droit au cœur, et que nous sommes heureux de voir exprimer par un étranger ce que nous pensons tous de ce savant modeste, auquel nous ne souhaitons que ce bout de ruban rouge qui serait la récompense officielle de tant de mérites ?

» Mais laissons cet ordre d'idées qui nous entraînerait un peu trop loin de notre sujet.

» Permettez-moi seulement, après vous avoir signalé cet exorde insinuant, d'ajouter que la lecture de cet opuscule a eu pour moi une saveur toute particulière.

» Le cabinet de Graverol était dans la rue de l'horloge, n^o 16, dans l'immeuble qui appartient aujourd'hui à notre cher confrère M. Al-lard ; or, vous connaissez la maison que j'habite dans la même rue ; l'escalier monumental,

excusez la vanité d'un propriétaire, ne va que jusqu'au 1^{er} étage ; avant que je naquisse on parvenait au second étage par un escalier de service et c'était une immense bibliothèque, celle de M. Vincens, qui occupait toute cette partie de la maison. Le sort de cette immense bibliothèque, hélas ! fut celui de celle de Graverol. Nous saurons profiter de ces leçons. Il est probable que si Graverol eût laissé à notre Compagnie son médaillier, ses manuscrits, M. Rouvière aurait pu facilement retrouver les détails que son esprit curieux recherche avec passion. La première question qu'il s'est posée naturellement a été celle de la naissance de ce collectionneur, de cet érudit. Or, autant de biographies, autant de dates différentes. Ménard est pour 1636 ; le docteur Puech pour 1643. M. Rouvière adopte la date indiquée par Moréri, 1635 ; il n'y eût eu aucune hésitation si nous avions encore le livre de raison de Graverol où il avait eu soin de noter la date de sa naissance. Cette date est secondaire, sans doute : ce qui est plus regrettable, c'est le peu d'érudition des officiers chargés en 1694 de dresser l'inventaire des meubles du *de cujus*. Pourtant le papier timbré était alors relativement bon marché ; on avait pour deux sous et demi ce qui nous en coûte 24. La brièveté de leurs écritures tient à d'autres causes. On ne se contenterait pas aujourd'hui de peser les 3,000 médailles qu'avait ramassées Graverol. L'Académie de Nîmes existait pourtant en 1694, mais elle était encore trop jeune pour avoir inspiré à nos concitoyens le respect et le culte des vestiges du passé. Félicitons-nous, MM., de vivre à une époque où la municipalité tâche de réparer les fautes d'antan. L'inventaire énonce moins sommairement les manuscrits et les livres de Graverol ; ces derniers étaient nombreux. Sur 3,600 ouvrages inventoriés, 700 sentaient le fagot ; on les remit vite sous scellés, au nom des bons principes. Ces bouquins de controverses religieuses, que sont-ils

devenus ? Ils furent probablement livrés aux flammes ; il est fort probable que la brochure de M. Rouvière aurait aujourd'hui le même sort, si ces idées de tolérance n'avaient pas fait de progrès.

» Je cite afin de ne pas encourir le reproche d'accuser à la légère :

« Il n'y avait parmi ces trésors qu'un seul « roman, le Roman de Sigismonde ; » et M. Rouvière ajoute en note : « S'agit-il de Sigismond, « roi de Bourgogne, mort en 524, qui fit périr son « fils et que l'Église a canonisé ? »

» Evidemment la censure d'alors eût exigé un carton conçu à peu près dans cette forme :

« Qui fit périr son fils accusé d'avoir conspi-
« ré contre lui ; mais n'ayant pas tardé à recon-
« naître son erreur, il se retira dans un monas-
« tère pour y expier sa précipitation, sa crédulité.
« Il fonda dans l'Occident le premier monastère
« d'Acémètes, c'est-à-dire de ceux qui ne se cou-
« chent pas ; en un mot, Sigismond fut un des fon-
« dateurs de l'adoration perpétuelle du St-Sacre-
ment. » Telle qu'elle est, la phrase de M. Rouvière ferait croire que l'Église canonise les parricides, tandis que nous savons qu'elle sait pardonner. Les criminalistes modernes partagent sa théorie sur les fautes humaines.

» M. Rouvière nous permettra cette légère critique ; elle ajoute plus de prix aux remerciements que nous lui adressons pour avoir enrichi la bibliothèque de notre Compagnie de la description intéressante du cabinet d'un de ses fondateurs ; et ne tenant pas rancune d'une phrase incomplète, d'une réticence non intentionnelle, nous déclarons qu'un de nos souhaits, c'est de voir un généreux éditeur permettre à M. Rouvière de donner une édition plus complète du cabinet de Graverol. »

M. Mazel donne ensuite connaissance de son *Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1894*, année de sa présidence. Cette lecture figure réglementairement au programme de la séance publique,

M. Bigot dit, à son tour, sa dernière fable patoise : *Justiço de Sinjé*, imitée de celle de La Fontaine : *Le Loup plaidant contre le Renard par devant le Singe*, et destinée à la séance publique de 1895.

Enfin, M. le Secrétaire communique diverses poésies envoyées par M. le Pasteur Février, correspondant. Elles ont pour titres : *Bouderie* ; *Fidélité* ; *Les mains* ; *Nocturnes I et II*. L'Académie choisit pour l'inscrire au programme de la séance publique deux pièces, que leur auteur sera invité à venir dire : *Bouderie* et le *Nocturne II*.

Avant de se séparer, l'Académie arrête de la façon suivante le programme complet de la séance publique annuelle fixée au 11 mai prochain :

1° M. L'ABBÉ GOIFFON, président : *La question sociale*.

2° M. MAZEL, président en 1894 : *Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant la dite année*.

3° M. LE PASTEUR FÉVRIER :

(a) *Bouderie* } poésies.
(b) *Nocturne* }

4° Distribution de médailles aux donateurs d'objets antiques au Musée.

5° M. LE PASTEUR FABRE : *Une excursion à Domremy*.

6° Annonce des concours ouverts pour 1895 et 1896.

7° { 1. M. A. DUCROS : *Une visite au R. P. Lacordaire*, souvenir littéraire.
2. M. BIGOT : *Justiço de Sinje*, fable patoise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 mai 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Jules Salles, Bigot, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardou, de Curières de Castelnaud, Bruneton, Edmond Falgairolle, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, *membres résidents* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 avril est lu et adopté.

M. le *Secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques reçues des Sociétés correspondantes dans la quinzaine écoulée.

Sont arrivés, en outre, les hommages suivants :

1^o CH. - L. FROSSARD, correspondant : *Jean de Gassion, Maréchal de France*.

2^o MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

(a) *Recueil de Documents relatifs à la convocation des Etats-généraux de 1789* par ARMAND BRETTE, Tome premier.

(b) *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France*

(Paris — Bibliothèque de l'Arsenal — Tome 9^{me} — Table générale des Archives de la Bastille L - Z ; 3^{me} fascicule).

(c) Id.... (Départements — Tome XXIV).

(d) Id.... (Départements — Tome XXVII — Avignon — Tome I).

3^o GALIEN MINGAUD : *Notes Zoologiques 1895*.

M. le *Président* a la douleur d'annoncer le décès de M. Louis Estève, *membre résident*, conservateur du Musée Archéologique, rapide-

ment emporté le 24 avril dernier, dans la force de l'âge, avant l'expiration de sa 60^{me} année. M. Estève était un travailleur infatigable, un assidu de nos séances. Il s'est occupé jusqu'à ses derniers moments, puisqu'il a laissé toute prête la liste qu'il dressait d'ordinaire des donateurs d'objets antiques au Musée Archéologique à qui, chaque année, dans sa séance publique, l'Académie décerne des médailles de souvenir. A ses obsèques, qui ont eu lieu le vendredi 26 avril, M. Reinaud, à la fois Maire de Nîmes et membre de l'Académie, a rappelé les titres du confrère disparu à la reconnaissance de la science et de la ville. M. le Président est certain d'être l'interprète de la Compagnie en associant ses regrets à ceux de la famille du défunt. Il propose l'insertion à la suite du présent procès-verbal de l'allocution de M. Reinaud. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président rappelle que *M. Gaston Boissier*, membre honoraire et notre compatriote, qui est une des illustrations de notre pays, a été élu, avant-hier 2 mai, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il émet l'avis qu'à cette occasion la Compagnie lui adresse ses compliments pour ce nouvel honneur fait à un enfant de la ville de Nîmes. *M. le Secrétaire* ajoute qu'il a pensé aller au-devant des vœux de l'Académie en s'empresant d'envoyer au nouvel élu, dès qu'il a connu l'heureux résultat du scrutin, et sans attendre la réunion de ce soir, une lettre de chaudes et sincères félicitations. Ces communications sont favorablement accueillies.

M. le Secrétaire communique une lettre du 25 avril dernier par laquelle *M. le Docteur J. Bouillet*, de Béziers, remercie l'Académie de Nîmes de l'avoir élu *correspondant* (séance du 20 avril 1895).

M. le Secrétaire donne connaissance d'une lettre qui lui a été adressée, le 25 avril, de Génolhac, par *M. Balmelle*, membre rési-

dant. « Il est exact, y est-il dit, qu'après une
« longue carrière, les fatigues du barreau
« étaient au-dessus de mes forces et que j'ai
« dû chercher un repos indispensable. J'allais
« vous faire part de ma résolution, en vous
« priant d'agréer ma démission de membre de
« l'Académie, lorsque je reçois votre lettre du
« 23. Je m'empresse de vous répondre et de
« vous transmettre ma démission. Veuillez
« présenter mes regrets à tous nos confrères.
« J'ai été, je le confesse, un membre fort peu
« actif ; je n'en conserverai pas moins dans
« ma retraite un souvenir précieux de vous tous
« en m'intéressant toujours à vos travaux et à
« vos succès..... Agréez, etc., etc. »

L'Académie ne peut que donner acte de cette communication qu'elle reçoit avec de profonds et sympathiques regrets. Elle charge son secrétaire perpétuel d'en transmettre l'expression à M. Balmelle qu'elle aurait souhaité voir, conformément à la faculté que le règlement en donne, simplement relâcher, par raison de santé, les liens qui l'unissent à la Compagnie, et non point les rompre complètement.

Comme suite à cette démission, l'Académie consultée déclare la vacance du siège de M. Balmelle et fixe comme délai de présentation pour son remplacement la quinzaine à courir depuis et y compris ce jour jusqu'à la prochaine séance ordinaire du 18 mai courant, inclusivement.

Sur la demande qui lui en a été faite par M. le Maire de Nîmes (lettre du 22 avril dernier), l'Académie délègue son président, *M. l'abbé Goiffon*, qui accepte, au sein de la *Commission du legs Boucher de Perthes* (Année 1895).

M. le Secrétaire donne lecture d'une circulaire, en date du 20 avril 1895, par laquelle la *Société Française d'Archéologie* annonce que le *Congrès Archéologique de France* tiendra, cette année, sa soixante-deuxième session à Clermont-Ferrand, du 5 au 13

juin. En envoyant un exemplaire du programme de ce Congrès, elle prie de le communiquer aux membres de l'Académie et de solliciter des adhésions parmi eux.

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes a adressé, le 2 mai, la dépêche suivante à Monsieur le Président :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur la proposition de la Commission des Musées scientifiques et archéologiques, je viens de prescrire l'ordonnancement, au nom de l'Académie de Nîmes, d'une somme de trois mille francs (3,000 fr.) payable sur l'acquit de M. Fernand Verdier, trésorier.

» Cette somme devra être exclusivement affectée à l'aménagement des collections du Musée épigraphique de Nîmes dont les travaux seront exécutés sous le contrôle de M. le Maire et des Membres de la Commission municipale d'Archéologie, qui font presque tous partie également de votre Société.

» En laissant à l'Académie de Nîmes le soin d'effectuer les paiements relatifs à ces travaux, je suis persuadé, Monsieur le Président, que vous ne refuserez pas votre concours à l'œuvre si intéressante dont il s'agit.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,*

Pour le Ministre et par son ordre,

Le Chef de bureau,

SAINT-ARROMAN. »

Très flattée du concours qui lui est demandé, l'Académie est heureuse de souscrire au vœu de M. le Ministre et de participer ainsi à l'œuvre indiquée.

A la suite du décès de M. Estève, du deuil et de la maladie de M. Allard, la commission de la séance publique est complétée et arrêtée de

la façon suivante. Sont adjoints au bureau, dans ce but, MM. de Castelnau, Bruneton, Daudet, Rocafort et Barral.

A défaut de M. Estève, conservateur du Musée Archéologique, M. Clavel, membre de la Commission municipale d'archéologie, est prié et accepte de se charger de la distribution, à la prochaine séance publique, des médailles aux donateurs d'objets antiques au Musée.

Arrivant aux lectures à l'ordre du jour, l'Académie entend d'abord celle de M. JULES SALLES : *A propos d'un tableau de M. Charles Jalabert donné par le gouvernement au Maire de Nîmes.*

M. Bruneton rend ensuite compte de L'ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE L'HABITATION EN FRANCE, par M. de Foville.

M. Rocafort lit, à son tour, une étude fort intéressante sur le récent ouvrage de M. Gaston Boissier, qui a pour titre : *l'Afrique romaine.*

Enfin, M. Bardon, fait, en ces termes, son rapport sur un opuscule de M. l'abbé H. Rouvière, correspondant, qui en a récemment fait hommage à la Compagnie (Voir procès-verbal du 20 avril 1895) :

« Dans une plaquette de onze pages intitulée « Le Vieux Château de Montmoyrac », M. l'abbé Rouvière essaie de donner la solution de nombreux problèmes archéologiques. Il se pose d'abord naturellement la question suivante : D'où vient ce mot, Montmoyrac ? Et il répond hardiment : cela veut dire *mont des Maures*. Mouirach engendra Mouirac et enfin Mouira. M. l'abbé Rouvière ajoute : « Le « château de Montmoyrac fut un de ces châteaux-« forts où les Maures s'étaient réfugiés contre « les attaques de Charles-Martel et que le vaillant maire du Palais ruina de fond en « comble. » Ceci se passait donc au milieu du VIII^e siècle, mais à cette époque, les châteaux étaient comme le chiendent ; on avait beau les détruire, les raser ; ils étaient vite rebâtis ; notre abbé est persuadé que le château était reconstruit dès le début du IX^e siècle. Je cite : « En 813, on reparle du château de Montmoyrac

« sous l'appellation de *Castro Andusianensi*. » Il est regrettable que l'auteur ne cite pas les motifs qui ont déterminé en lui cette conviction ; nous sommes assez incrédules, nous avons des doutes sur ces déductions, ou plutôt nous souvenant que M. l'abbé Rouvière est avant tout un poète, maintes fois applaudi, nous admirons l'imagination du félibre et laissant de côté la critique, nous nous contentons de faire en sa compagnie une intéressante visite à travers ces vieilles ruines.

» Si nous osions, nous l'engagerions à fouiller maintenant dans les archives du possesseur actuel de cet antique manoir afin d'y retrouver quelques souvenirs de ses précédents propriétaires, des Trémolet. Pas besoin de remonter jusqu'au croisades. Le premier des Trémolet était un médecin de François I^{er} qui l'anoblit ; le Roi fit davantage ; il légittima le fils naturel de son cher médecin. Le petit-fils épousa, le 26 décembre 1594, la propriétaire d'une partie de la Seigneurie de Montmoyrac. Il n'y avait plus qu'à arrondir ce fief minuscule. Les Trémolet s'en occupèrent et arrivèrent à être marquis de Montmoyrac. La dégringolade vint ensuite ; à la veille de la Révolution, la terre était déjà vendue ! Pauvre messire Jean Baptiste Bernardin de Trémolet-Montpezat, marquis de Montmoyrac, ruiné et..... comment vous dirai-je cela ? Sa femme courait après les officiers ; après être restée six ans séparée de son mari, elle osa lui apporter un bébé ! Quelle audace ! le marquis se fâcha et raconta dans un gros livre, quinze fois plus gros que la brochure de M. l'abbé Rouvière, ses mésaventures conjugales. D'après lui, Olimpe de Pape de St-Auban était une..... et le curé de St-Christol avait favorisé son inconduite. Le marquis exagérait ; mais nous laisserons au successeur de ce curé le soin de prouver l'innocence de son prédécesseur. Après avoir décrit le château, à lui de recueillir les petites historiettes des châtelains de Montmoyrac. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ALLOCATION

prononcée par M. E. REINAUD aux obsèques
de M. ESTÈVE.

« Messieurs,

« Le savant que nous pleurons méritait plus qu'un discours, mieux qu'un éloge qui, dans ma bouche, pourraient paraître simplement officiels. Considérez, en effet, le vide immense que la mort impitoyable vient de faire dans l'Académie de Nîmes, à qui s'adressaient naturellement ses intéressantes communications, dans la Commission d'Archéologie dont il a assidûment suivi les travaux depuis plusieurs années, dans l'administration municipale qui avait contracté la douce habitude de se reposer sur le Conservateur du Musée du soin de veiller aux précieuses collections de la ville et d'en augmenter le trésor. A ce dernier titre, je me sens pleinement autorisé à dire d'Estève tout le bien que j'en pense. Si je parle en même temps au nom de la Commission d'Archéologie, je ne me dissimule pas le peu de compétence qui s'attache à mon titre de Président de droit de cette Commission. Enfin c'est la première fois, nouveau venu dans la Compagnie, que je porte la parole au nom de l'Académie de Nîmes et je conserve l'impression profonde que j'usurpe les droits de confrères plus autorisés.

» Si pourtant je n'ai point cru devoir décliner ces diverses délégations c'est qu'aux différents points de vue que je vous signalais, la figure d'Estève m'apparaît toujours avec la même netteté, la même unité. Tel il était à l'Académie, tel il était à la tête de son Musée ; en lui rien de superficiel, rien de cette suffisance qui déplaît toujours, rien de l'attitude de ces faux savants qui satisfaits de la lueur douteuse d'une demi-instruction passent avec une extrême légèreté d'une science à l'autre. Dès la première heure c'est-à-dire du jour où sa re-

traite comme chef de section à la Compagnie P. L. M. le rendit indépendant, il se confina dans la spécialité qu'il s'était choisie ; alors qu'il pouvait aspirer au repos, sa vie prit un nouvel essor ; il s'adonna avec passion à l'étude de l'Archéologie. S'il a fouillé le sol de Nimes dans tous les sens, digne continuateur des Germer-Durand, des Albin Michel et de tant d'autres, j'ai à peine besoin de le dire ; mais Nimes ne suffit bientôt plus à son activité. Partout où, dans les environs, que dis je, dans le département du Gard, une inscription est découverte, une pierre antique trouvée dans le sol ou détachée d'un monument, un fragment de sculpture, une moulure romaine, une urne, une faïence caractéristique sont signalés, vous êtes sûr de voir Estève accourir.

» Dès 1882, l'Académie de Nimes l'avait admis au titre de correspondant ; elle le nomma membre résidant, le 28 février 1891. Dans l'intervalle il avait été Conservateur du Musée archéologique et correspondant de la « Revue Epigraphique du Midi » .

» Ouvrez les Mémoires de l'Académie de Nimes ; dès les premières pages de chaque volume, vous trouverez signées de son nom les *Découvertes archéologiques* de l'année et le rapporteur de la Compagnie ne manquera jamais de signaler, d'une manière particulièrement élogieuse, les nombreuses et savantes communications de l'actif et intelligent Conservateur du Musée, de témoigner de la reconnaissance de l'Archéologie Nimoise à l'égard d'Estève toujours à l'affût des objets antiques, toujours préoccupé, en dépit des concurrences particulières, d'accroître notre patrimoine artistique.

» C'est qu'en effet Estève ne se contentait pas de la satisfaction purement esthétique que l'on ressent à soulever un coin du voile qui nous cache l'antiquité romaine, à dissiper les mystères qui enveloppent encore une antique cité comme la nôtre ; ses efforts avaient un autre but éminemment pratique et ces pierres bien faites pour solliciter l'esprit du savant, pour mettre sa

sagacité en éveil, il n'avait trêve ni repos qu'il ne les eût acquises pour la ville, et cela au prix de quelles difficultés, de quelles sollicitations, de quels nobles marchandages, vous le savez tous. De ce chef, la ville de Nîmes lui doit une éternelle reconnaissance.

» Et pour une telle œuvre, absorbante de sa nature, nécessitant un labeur de tous les jours, le nom d'Estève va figurer sans doute au budget municipal ? Oui, il y figurait, mais en face de son nom, pas de chiffre. Les services qu'il rendait à la science lui coûtaient beaucoup à lui, ils ne coûtaient rien à la ville.

» Ah ! que je regrette pour lui qu'il n'ait pu inaugurer ce Musée Archéologique à la préparation duquel il a largement contribué et qui sera livré dans quelques semaines à l'admiration du Monde ; que je regrette qu'il n'ait pu inaugurer la nouvelle salle des médailles dans la Maison-Carrée et vous y présenter la collection à peu près inconnue de la Ville à côté de la belle collection d'un numismate généreux ; que je regrette qu'il n'ait pu inaugurer le nouveau local où vont être définitivement installés les monuments en liège de Pelet ; que je regrette enfin qu'il ne soit plus là, à la séance publique annuelle de l'Académie, pour remettre aux donateurs d'objets antiques les médailles qu'ils ont si bien méritées !

» Comme tant d'autres, il n'aura pu jouir de son œuvre au moment où elle semblait achevée. Quoiqu'il en soit, Estève a donné l'exemple du travail alors qu'il avait droit au repos, du désintéressement absolu alors que sa fortune était médiocre, de la persistance, de la volonté alors que tant se découragent, de la poursuite de la science pure, de la recherche de la vérité archéologique par simple amour de la science.

» Si vous ajoutez à cela une extrême modestie, vous avouerez, Messieurs, que les hommes comme Estève sont rares et c'est avec une émotion véritable que je lui adresse, au nom de l'Académie, au nom de la Commission d'Archéologie, au nom de la ville de Nîmes, un suprême adieu. »

Séance publique du 11 mai 1895.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle, conformément aux décisions prises à cet égard, devant une nombreuse assemblée, dans la *Galerie des Arts*, mise à sa disposition par la Municipalité, le samedi 11 mai 1895, à huit heures et demie du soir.

M. le Maire de Nîmes, M. Reinaud, qui est en même temps membre de la Compagnie, a pris place avec le bureau, et a siégé à la droite de M. le Président.

M. le Préfet, empêché, s'est fait excuser de vive voix par son chef de Cabinet avant l'ouverture de la séance. Les autres autorités civiles et militaires honoraient pour la plupart la séance de leur présence.

Étaient présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Grotz, *Vice-Président* ; Jules Salles, Bigot, Lenthéric, Doze, Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, de Balincourt, Ducros, de Curières de Castelnau, Bruneton, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, *membres résidants* ; Goudard, Torcapel, *membres non résidants* ; Raymond-Février, *correspondant* ; Bardon, *Secrétaire adjoint*.

Les lectures se sont succédé selon le programme arrêté et publié.

M. L'ABBÉ GOIFFON, *Président*, a ouvert la séance en traitant de *La question Sociale*.

M. MAZEL, *Président* en 1894, a fait le *Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant ladite année*.

M. LE PASTEUR FÉVRIER a récité ses deux poésies : *Bouderie* et *Nocturne*.

M. CLAVEL, membre de la Commission municipale d'Archéologie, remplaçant par délégation spéciale M. Estève, Conservateur du Musée Archéologique récemment décédé, a fait précéder la liste des donateurs médaillés des paroles suivantes :

« J'occupe une place qui n'est pas la mienne.

» L'honneur et la satisfaction de distribuer des récompenses à de généreux donateurs ne m'étaient pas dus ; ils revenaient de droit au savant et laborieux confrère que ses connaissances spéciales avaient naturellement désigné pour les fonctions de Conservateur du Musée Archéologique.

» Pour prix de travaux auxquels il donnait sa vie toute entière, M. Estève comptait procéder, lui-même, cette année, comme les années précédentes, à cette distribution ; il espérait aussi assister à l'inauguration prochaine de ce Musée dont il avait dirigé la réorganisation et qui, grâce au concours de l'Etat, de la Municipalité, de nos concitoyens, de la Commission d'Archéologie, sera l'un des plus riches du monde.

» Hélas ! la mort n'attend pas ; elle frappe à son heure, non à la nôtre, et nos plus chères, nos plus légitimes espérances s'évanouissent !

» En peu de jours, prématurément, — il était plus jeune que moi — M. Estève nous a été enlevé !

» Mais son œuvre lui survit, elle reste visible et durable, et nous avons eu la consolation de l'entendre louer dignement : le jour des funérailles, M. Reinaud, avec la double autorité de délégué de notre Compagnie et de Maire de la vieille cité romaine, a rendu hommage à l'intelligence, au savoir, à la sagacité scientifique, au dévouement, à la modestie, au désintéressement de notre ami.

» Le remplaçant aujourd'hui, son collègue de la Commission d'Archéologie et son confrère à l'Académie, nous devons nous associer à cet

hommage si mérité, exprimer nos regrets, adresser à sa mémoire un souvenir affectueux et mélancolique.

» Nous devons dire aussi — et c'est la partie délicate et ingrate de notre tâche — que l'examen de la liste dressée, non révisée, par lui nous laisse des doutes sur son exactitude complète, et que les médailles, commandées tardivement par suite de sa maladie et de son décès, sont arrivées hier seulement, n'ont pu être préparées à temps par le graveur.

» MM. les donateurs voudront bien nous pardonner les inexactitudes ou lacunes de la liste que nous allons lire, s'il y en a, et un retard dans la délivrance des médailles que M. Estève leur destinait.

» Ce sont-là, d'ailleurs, des erreurs et des retards non irréparables : MM. les donateurs omis n'auront qu'à transmettre leurs réclamations à notre Secrétaire perpétuel ; les titulaires des médailles les recevront à domicile, par nos soins, le plus tôt possible. »

LISTE DES DONATEURS D'OBJETS ANTIQUES AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE AUXQUELS UNE MÉDAILLE DE SOUVENIR EST OFFERTE PAR LA MUNICIPALITÉ :

1. Andrié Paul.....	médaille....	Argent.
2. Barnier Théophile	id.	id.
3. Bégot Jean	id.	id.
4. Bonfils Alexandre	id.	id.
5. Bouniol Ferdinand	id.	id.
6. Commin Pierre	id.	Vermeil.
7. Dumas-Barry A.	id.	Argent.
8. Fray Louis	id.	Bronze.
9. Galibert Jean Marie	id.	Argent.
10. Gensanne Léon	id.	id.
11. Gignoux Gabriel	id.	id.
12. Julian Antonin	id.	id.
13. Lamidon César	id.	Bronze.
14. Martinet	id.	id.
15. Pieyre Adolphe	id.	Vermeil.
16. Prévot Florentin	id.	Argent.
17. Rieu Michel	id.	id.
18. Roger Denis	id.	id.

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 19. Scipion Coulon... médaille... | Argent. |
| 20. Seguin Antoine fils id. | id. |
| 21. Soulier Jean id. | Bronze. |
| 22. Valfons (de) Camille id. | Argent. |

M. LE PASTEUR FABRE a lu ensuite le récit de son *Excursion à Domrémy*.

M. BARDON, *Secrétaire adjoint*, en l'absence de M. Clauzel, secrétaire perpétuel, retenu chez lui par une indisposition, a fait l'annonce des conditions et programmes des concours proposés pour 1895 et 1896.

Enfin, après un souvenir littéraire conté par M. A. DUCROS sous ce titre : *Une visite au R. P. Lacordaire*, M. BIGOT a gaiement clôturé la soirée avec sa nouvelle fable patoise : *Justiço de Sinje*.

La séance a été ensuite levée au milieu des applaudissements de l'auditoire.

Séance du 18 mai 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Doze, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Comte de Balincourt, Bruneton, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Reinaud, Daudet, Rocafort, *membres résidants* ; Bardon, *secrétaire adjoint*.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mai et de la séance publique du 11 mai sont lus et adoptés.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques reçues des Sociétés correspondantes dans la quinzaine écoulée.

L'académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants :

1^o ALBERT A. FAUVEL (par le Ministère de l'Instruction publique) : *Les séricigènes sauvages de la Chine*.

2^o RAYMOND POULLE : *Le Centenaire de Florian*.

M. Verdier obtient la parole et développe, dans un mémoire d'une vingtaine de pages, ce sujet : *Origine et influence des légistes*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} juin 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Doze, Bondurand, Simon, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Bardon, Ducros, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 mai est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le relevé des publications périodiques adressées durant la quinzaine par les Sociétés correspondantes.

Il donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de *M. Gaston Boissier*, membre honoraire de la Compagnie, récemment élu Secrétaire perpétuel de l'Académie française :

« Monsieur,

« Je vous remercie des félicitations que vous m'adressez au nom de l'Académie de Nîmes. Rien ne me touche davantage que le souvenir que mes compatriotes ont gardé de moi. Quant à moi, je n'oublierai jamais que l'Académie de Nîmes est la première qui m'ait fait l'honneur de me recevoir parmi ses membres et je lui en serai toujours reconnaissant.

» Veuillez agréer, Monsieur, et faire agréer à mes confrères, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

G. BOISSIER. »

M. le Secrétaire communique une circulaire du Président de la *Société des Lettres d'Upsal* annonçant l'envoi des deux premiers volumes

des « Skrifter » de cette Société avec prière de vouloir bien consentir à un échange régulier de publications. Avis favorable est donné à cette demande.

Conformément aux articles 15 et suiv. du règlement, l'Académie consultée par son *Président* déclare la vacance du siège de M. *Estève* décédé, ouvre le registre des inscriptions de candidatures et décide que le délai des présentations courra jusqu'à la fin de la prochaine séance ordinaire (15 juin).

On passe aux élections à l'ordre du jour.

M. le Président fait un rapport sur les titres des candidats présentés.

Un premier scrutin est ouvert. Les dix-neuf membres présents y prennent part. *M. Gaston Maruéjol* obtient dix-neuf suffrages. Il est proclamé membre résidant en remplacement de *M. de Montvaillant* décédé.

Un second scrutin auquel prennent part également dix-neuf votants donne l'unanimité des voix à *M. Gabriel Carrière*, qui est proclamé membre résidant en remplacement de *M. Balmelle*, démissionnaire.

M. Mazel donne ensuite lecture de deux sonnets de *M. Louis Bard*, *lou felibre di coupéu*.

ABRIÉU

Tout canto, tout ris, tout regrèio
Souto l'alén beni d'abriéu ;
Lou pèissouné fraio e coungrèio
Dins l'aigo fresqueto dou riéu.

Lou frèule auceloun se drevèio,
Trai i ressoun si riéu-chiéu-chiéu ;
Lou soulel coumplis de mervèio :
Sout si poutouné, tout reviéu !

Es lou renouvèu de la vido,
De la flour suavo e poulido ;
Es l'aflat puissant de l'amour,

De l'amour qu'enchusclo li testo...
Esvarto lou gèu, li tempèsto
E douvris la porto i bèu jour ! ...

FLOUR E JOUINESSO
Sounet courouna a Mount-Pelié

Don printèms la gento courouno
Trenado pèr lou més d'abriéu,
Perd soun esclat que mai ie douno
Quand jun duerb la porto a l'estiéu.

Floureto, sorre di chatouno,
Ourguei de la prado e dou riéu,
Lou grand soulèu em'si poutouno,
Palis vosti front agradiéu !

N'en sabe uno outro lèu passido,
Fresco, risènto, amourousido,
Bello e suave que noun sai ;

Que mai que vautre es perfumado ;
Que mai que vautre es regretado :
Es la jouinesso ! quand s'en vai !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée

Séance du 15 juin 1895.

Présents : MM. Grotz, *Vice-Président*, remplaçant M. l'abbé Goiffon, *Président*, absent ; Bigot, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Comte de Balincourt, Bardon, Ducros, de Curières de Castelnau, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, Gabriel Carrière, *membres résidants* ; Henri Mazel, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques transmises depuis cette date par les Sociétés correspondantes.

M. le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux confrères élus membres résidants dans la dernière réunion et qui prennent séance ce soir pour la première fois. MM. Gaston Maruéjol et Gabriel Carrière remercient successivement *M. le Président* de son gracieux accueil et l'Académie de leur admission dans son sein. Avec l'assurance de leur gratitude ils donnent la promesse de leur zèle pour les travaux de la Compagnie.

M. le Secrétaire est heureux de faire connaître qu'il arrive depuis quelque temps un assez grand nombre de demandes nouvelles pour l'acquisition des publications de l'Académie.

Il annonce également que la remise des médailles aux donateurs d'objets antiques, qui n'a pu avoir lieu, selon l'usage, dans la séance publique du 11 mai dernier, à cause des difficultés créées par la maladie et le décès de *M.*

Estève, a été effectuée depuis [peu d'une façon régulière et complète, avec le concours de la Municipalité.

Un deuil bien cruel vient de frapper *M. le docteur Barral* par le décès inopiné de son père. Cette douloureuse circonstance, qui motive l'absence de ce confrère, privera l'Académie de la lecture qu'il avait fait annoncer pour cette réunion. Avec ses regrets l'Académie lui envoie l'expression de ses sympathiques condoléances.

M. le Secrétaire donne lecture de la circulaire ministérielle suivante :

« Palais-Royal, le 10 juin 1895.

« Monsieur,

« Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, la 20^e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira en 1896, à l'Ecole des beaux-arts, rue Bonaparte, n^o 14, en même temps que la réunion des Sociétés savantes, c'est-à-dire le *mardi 7 avril 1896*.

» Les mémoires préparés en vue de cette session devront m'être adressés, à la Direction des beaux-arts, rue de Valois, n^o 3 (bureau de l'Enseignement et des Manufactures nationales), avant le *1^{er} février 1896, terme de rigueur*, pour être soumis à l'examen du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

» Le grand nombre des communications m'oblige à rappeler aux auteurs qu'il leur est accordé vingt minutes au plus pour lire ou résumer leurs travaux. *Les mémoires qui, à l'impression, exigeraient plus de vingt pages du format du compte rendu devraient être l'objet de suppressions qui seraient demandées aux auteurs avant la mise sous presse.*

» Les auteurs sont également prévenus que, désormais, les copies de pièces inédites jointes

aux mémoires soumis à l'examen du Comité devront être authentiquées, soit par les directeurs des dépôts d'archives, soit par les notaires, soit par les propriétaires des papiers communiqués.

» Je ne crois pas utile de vous rappeler longuement ce dont l'expérience des sessions précédentes vous a fait juge, à savoir le caractère particulier des études que le Comité des Sociétés des Beaux-Arts apprécie et accueille de préférence. La mise au jour de documents inédits sur les artistes ou les monuments de nos provinces, tel est le but que doivent se proposer les délégués des Sociétés des départements désireux de prendre part aux sessions annuelles.

» En vous faisant parvenir ultérieurement les lettres d'invitation destinées à MM. les Délégués, j'aurai l'honneur d'y joindre les instructions concernant les mesures adoptées d'un commun accord par les compagnies de chemins de fer et mon administration.

» J'invite MM. les Présidents à me faire connaître avant le 1^{er} février 1896 la liste de leurs délégués. Je les prie toutefois d'apporter la plus grande réserve dans le choix des délégués.

» En dehors des personnes qui auront à faire des communications, chaque société ne pourra désigner pour la représenter que trois de ses membres, qui devront, dès l'ouverture de la session, inscrire leur adresse à Paris, sur un registre déposé à la porte de la salle où se tiendra la Section.

» Le titre de Correspondant ou de Membre non résidant du Comité ne donne pas droit à l'envoi d'*office* d'une carte d'invitation et d'une lettre de parcours. Ces pièces devront faire l'objet d'une demande spéciale de la part des intéressés dans le délai ci-dessus fixé.

» Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» *Pour le Ministre et par autorisation :*

» Le Directeur des Beaux-Arts,

H. ROUJON. »

On passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. Daudet communique d'abord une étude sur des *Documents inédits relatifs à la Charité de St-Cézaire et à la léproserie de Nîmes, au XV^e siècle.*

M. le Comte de Balincourt présente six lettres d'Alphonse d'Ornano, gouverneur du Pont-St-Esprit en 1589.

« Ces lettres, dit-il, écrites par Alphonse d'Ornano, colonel des bandes Corses et plus tard maréchal de France, doivent être complétées par celles du gouverneur du Languedoc, le duc de Montmorency-Damville ; elles sont toutes adressées à Guillaume Vanel, grènetier du grenier à sel du Pont-St-Esprit, datées de 1589 et relatives au maintien de cette place dans l'autorité du roi, ainsi qu'à la négociation des trêves que les différents partis étaient forcés de conclure pour permettre l'ensemencement des terres et les récoltes. Vanel, qui avait débuté, sous les ordres de Montmorency, comme négociateur entre les protestants et les catholiques, continue le même rôle diplomatique et représente d'Ornano, alors occupé dans le Dauphiné, dans les transactions passées entre les royalistes et les dissidents des diocèses de Nîmes et d'Uzès. Sa position d'administrateur des revenus de la gabelle le mettait à même de rendre de grands services. D'Ornano et Montmorency, qu'il obligea, lui en témoignent leur reconnaissance. Ce dernier, dans des lettres écrites à la Cour, fait le plus grand éloge du mérite, du dévouement et surtout de la probité du grènetier. Quelques renseignements biographiques et généalogiques achèvent de

mettre en lumière un personnage qui mérite de figurer avec honneur dans notre histoire locale. »

Enfin, *M. Ducros* donne lecture du *Procès-verbal d'une séance des Etats-généraux à propos d'ESTELLE de Florian (1789)*.

M. Falgairolle demande la parole pour annoncer que *M. Bardon* vient d'obtenir de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres une 4^e mention pour le premier volume de son *Histoire d'Alais* (Prix des Antiquités de la France). *M. Bardon* reçoit les félicitations de ses confrères et les en remercie.

Avant de lever la séance, l'Académie, conformément à sa décision du 1^{er} juin courant, clot le registre des présentations pour le siège de membre résidant devenu vacant par le décès de *M. Estève*. Elle constate que la date de l'inscription remonte au 1^{er} de ce mois, et fixe, en conséquence, l'élection à la séance prochaine, qui aura lieu le 29 juin,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 29 juin 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardou, Ducros, de Curières de Castelnaud, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, Carrière, *membres résidents* ; Bruguié-Roure, abbé Nicolas, *membres non résidents* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le relevé des publications périodiques reçues, durant la quinzaine, d'envoi des Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE VAUVERT : *Compte-rendu de la 7^e réunion générale annuelle (21 avril 1895)*.

EDMOND FALGAIROLLE : *De l'Assistance par le travail* (conférence à la bibliothèque communale de Vauvert, 21 avril 1895).

DOCTEUR MAZEL : *Un Conflit au XVIII^e siècle à Nant en Rouergue*.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES : *Discours prononcé à la séance générale du Congrès, le samedi 20 avril 1895*

La prochaine séance ordinaire devrait réglementairement et selon les traditions de la Compagnie être tenue le samedi 13 juillet. Mais à cause de sa coïncidence avec la veille de la fête nationale et des réjouissances publiques qui d'ordinaire ont lieu ce jour-là,

l'Académie décide que cette réunion sera renvoyée au lundi 15 du mois prochain.

M. le Secrétaire donne connaissance de la circulaire ministérielle (Ministère de l'Instruction publique), relative au 34^e Congrès des Sociétés savantes des Départements à la Sorbonne en 1896.

Il distribue ensuite les exemplaires du programme de ce Congrès, qui accompagnaient la circulaire ministérielle.

M. le Secrétaire communique une circulaire du 20 juin 1895 par laquelle l'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES invite l'Académie à envoyer un délégué au 24^e Congrès qu'elle tiendra à Bordeaux, du 4 au 9 août 1895.

Le scrutin est ouvert pour l'élection portée à l'ordre du jour sur le bulletin de convocation.

M. l'abbé Cl. Delfour, Docteur ès-lettres, Lauréat de l'Académie française, professeur de Rhétorique à St-Stanislas, ayant obtenu l'unanimité des suffrages des membres présents et votants, est proclamé *membre résidant* en remplacement de *M. Estève* décédé.

M. Gustave Fabre demande l'autorisation pour *M. Dumas-Faucher*, ingénieur, d'assister à la séance. Le bureau, consulté conformément à l'article 44 du règlement, ayant donné un avis favorable à cette requête, *M. Dumas-Faucher* est introduit et admis à cette réunion.

On passe aux lectures annoncées.

M. Bruguière-Roure s'explique sur *Un acte de Vandalisme*, la démolition projetée de deux arches du *Pont-Saint-Esprit*. Comme conclusion et après discussion, l'Académie adopte la résolution suivante, qui sera immédiatement transmise au Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

« Considérant que le *Pont-Saint-Esprit*,
« monument remarquable par son étendue,
« ses dispositions et les souvenirs qu'il rap-
« pelle, est l'unique spécimen des grandes
« constructions en rivière faites par le moyen-
« âge épargné par le temps ;

« L'Académie de Nîmes émet le vœu que la
« difficulté du passage des crues extraordinai-
« res soit résolue par l'enlèvement des atterris-
« sements de la rive gauche, sans qu'il soit
« porté atteinte à l'intégrité du monument
« par la construction d'une arche métallique,
« cet enlèvement devant largement suffire au
« passage des eaux en tout temps. »

M. *Emile Reinaud* donne ensuite lecture de son mémoire intitulé : *A Budapest. — Œuvres sociales et sanitaires.*

Enfin, M. *Gabriel Carrière* communique des fragments d'un travail qu'il a écrit sous ce titre : *Notions générales de géologie agricole appliquées au Gard.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 juillet 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, abbé Ferry, Clavel, Mazel, Maurin, Comte de Balincourt, Ducros, Daudet, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 29 juin est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le relevé des publications périodiques transmises par les Sociétés correspondantes depuis cette date.

M. le Docteur Mourgues, du Gard (Lasalle), a fait hommage de ses ouvrages intitulés :

1^o PROGRAMME DES TRAVAUX DU D^r MOURGUES.

2^o LA DOCTRINE PHYSIOLOGIQUE MODERNE :

(a) *Le dogme météorique* (1^{re} partie).

(b) *La médecine pratique* (2^{me} partie).

M. le Président souhaite la bienvenue à *M. l'abbé Delfour*, élu dans la précédente réunion, et qui prend séance pour la première fois. Ce nouveau confrère remercie l'Académie et l'assure de ses bonnes dispositions et de son zèle pour les travaux de la Compagnie.

M. Maruéjol dit que *M. Lombard-Dumas*, *membre non résidant*, a fait don, il y a quelques jours, au musée lapidaire de Nîmes d'un fragment d'inscription celtique en caractères grecs, découvert, en 1869, près du village de Collorgues (canton de St-Chaptes), et recueilli par lui. Les documents de ce genre sont rares et précieux. *M. Maruéjol* annonce un prochain travail sur cette inscription et propose, en attendant, à l'Académie de voter

des remerciements à M. Lombard-Dumas. D'une voix unanime, la Compagnie s'associe à cette motion.

M. le Président invite ses confrères, de la part de *M. Doze*, empêché d'assister à la séance, à aller visiter, dans l'atelier de ce dernier, le deuxième tableau que celui-ci vient de faire pour une des chapelles de la basilique du Rosaire, à Lourdes. Cette nouvelle toile représente *L'Annonciation*.

M. Rocafort donne ensuite lecture de son travail intitulé : *A la recherche d'une aristocratie*.

Après un échange d'observations entre divers membres au sujet de ce mémoire, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 27 juillet 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Comte de Balincourt, Ducros, Reinaud, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *members résidents* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 juillet est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées depuis la dernière réunion.

Il communique l'invitation adressée par lettre du 16 juillet courant par M. le Proviseur du Lycée de Nîmes d'assister le 31, à 9 heures du matin, à la distribution des prix dans cet établissement universitaire. Plusieurs membres doivent s'y rendre. M. le Secrétaire perpétuel est plus spécialement prié et se charge d'y représenter officiellement l'Académie.

M. le Secrétaire, en l'absence de M. le bibliothécaire, distribue aux membres présents le volume des *Mémoires de 1894*, qui sort de l'imprimerie.

Passant aux lectures à l'ordre du jour, l'Académie entend d'abord celle de M. l'abbé Goiffon sous ce titre : *L'hôpital St-Jacques en 1484*.

M. Bondurand succède à M. le Président et donne connaissance du rapport dont suit le texte sur : *Génohac et ses environs d'après des documents inédits, par l'abbé C. Nicolas, curé-doyen de St-Gilles*.

« L'histoire locale s'adresse forcément à un public restreint, aux *gens du pays*, mais combien elle les intéresse ! De quel fief faisait

partie l'héritage paternel, quelles familles ont possédé le vieux château féodal qui nous étonne depuis l'enfance, à qui ont été ces forêts, ces vallées, ces montagnes natales ? Voilà des questions qui nous touchent bien autrement que les aventures du faux Smerdis ou les succès du roi Canut. On a fait des lycées où l'on bourre la jeunesse de ces choses, mais nul ne songe à lui apprendre l'histoire du coin de terre où elle vit. Si l'on informait le jeune lycéen de Nîmes, aspirant au baccalauréat, qu'au moyen âge les Arènes étaient habitées par une population nombreuse et dont l'accent différait de celui du reste de la ville, ce fait le captiverait et lui donnerait le goût de l'histoire, tandis que la date de la mort de Clotaire le laisse froid et le fait bâiller, ce qui prouve qu'il ne manque pas d'esprit. Mais la centralisation, qui a éteint la vie régionale en France, s'opposera longtemps encore à ce qu'on parle de Nîmes au Lycée de Nîmes ou d'Alais à celui d'Alais.

• Les idées de décentralisation dans toutes les voies, qui vont s'affirmant d'un jour à l'autre avec plus d'intensité, et qui sont le symptôme du réveil, appellent des travaux comme celui que M. l'abbé Nicolas a offert à l'Académie sur *Génohac et ses environs*. Pendant son séjour à Génohac comme curé-doyen de cette petite ville, l'auteur a réuni tous les matériaux qu'il a pu se procurer. Il a disposé les textes par chapitres et dans l'ordre chronologique, s'occupant successivement des origines, de la topographie, des seigneurs, des coutumes, du couvent des Dominicains, de la léproserie, du château, de la viabilité, du compoix en langue d'oc de 1515, du compoix de 1556, de la guerre du duc de Rohan, du compoix de 1666, de la révocation de l'édit de Nantes, de la cession de Génohac aux Conti par les Budos de Portes, de la guerre des Camisards, du règlement de police de 1715, homologué par le parlement de Toulouse en 1718, du régime des eaux de la Gardonnette, de la peste de

1791, des vœux de 1789, et de la Révolution. L'évêque d'Uzès fut toujours le seigneur suzerain de Génolhac, dont il partagea la seigneurie, d'abord avec la maison d'Anduze (XI^e siècle), puis avec les Châteaunenf-Randon, les Polignac, les Budos de Portes, les Conti, et enfin, en 1779, avec les de Roche. Tous ces seigneurs laïques rendaient hommage à l'évêque d'Uzès pour la coseigneurie de Génolhac.

» La vie administrative, les budgets communaux, les relations des divers pouvoirs entre eux, la condition matérielle et morale de la population, sont vivement mis en lumière. La période révolutionnaire est des plus curieuses.

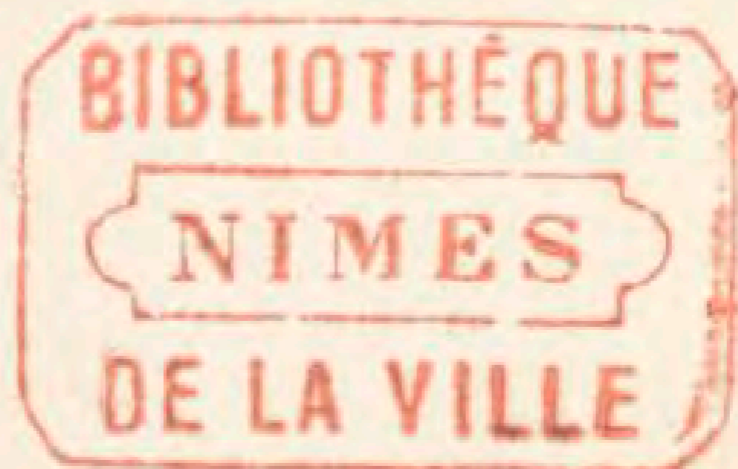
» L'auteur laisse le plus souvent la parole aux documents, qu'il analyse ou donne quelquefois avec étendue. Il en résulte pour son travail un caractère de vérité et de couleur locale.

» Après avoir étudié Génolhac, M. l'abbé Nicolas s'occupe du canton et des communes qui le composent. Là encore il y a les renseignements les plus intéressants pour le passé.

« Il ne quitte pas Génolhac sans donner des listes de prieurs, de vicaires, de consuls, de notaires, sans nous donner des indications sur la consistance des archives privées du pays, et sans consacrer un chapitre à l'archéologie, avec des dessins de notre regretté confrère M. Estève.

» Tout cela forme une œuvre dont la composition pourrait être plus serrée, mais qui, telle qu'elle est, sera précieuse pour la connaissance d'une des régions les plus pittoresques du Gard. Les enfants du canton de Génolhac, *inter quos ego*, en auront une grande reconnaissance à M. l'abbé Nicolas. Ses laborieuses habitudes et son érudition constituent un véritable bienfait pour l'histoire des localités où l'appellent ses fonctions, et Saint-Gilles, après Génolhac, ne tardera pas à profiter de cette activité qui se dépense si utilement.

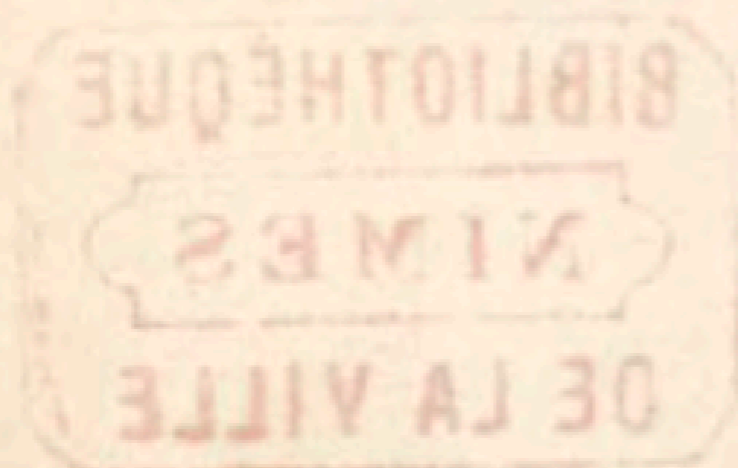
» Personnellement, je serais heureux de voir l'Académie publier dans ses Mémoires le tra-



vail de notre confrère. Cette publication pourrait se répartir sur plusieurs exercices, car elle est assez longue. Elle cadre parfaitement avec notre mission, qui est principalement de faire connaître le passé de notre pays. »

Enfin, *M. Maruéjol* fait une conférence sur les *Divinités topiques inédites de la Cité de Nîmes*.

L'ordre du jour étant épuisé, *M. le Président*, avant de lever la séance, souhaite de bonne vacances à ses confrères et leur donne rendez-vous, après ce congé réglementaire de trois mois, au premier samedi non férié du mois de novembre prochain.



Séance du 9 novembre 1895.

L'Académie n'a repris l'ordre régulier de ses travaux que le deuxième samedi de novembre, le premier se trouvant coïncider, cette année, avec la Fête des Morts.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; J. Salles, Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Ducros, Enjalbert, Reynaud, Daudet, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 juillet est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les nombreuses publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont envoyées pendant le trimestre des vacances.

Il y joint les ouvrages suivants adressés en hommage à l'Académie :

HENRI MAZEL : 1. *Flottille dans le Golfe*. — 2. *En Cortège*.

MUSÉE GUIMET : *Le bois sec refleurit*, roman coréen traduit par HONG-TJYONG-OU.

COLONEL GRILLIÈRES : *Discours prononcé le 2 juin 1895 à l'occasion de l'inauguration du portrait de M. CROS MAYREVIEILLE, ancien Président de la SOCIÉTÉ DES ARTS ET SCIENCES DE CARCASSONNE*.

ERNEST MAINDRON : *L'ancienne Académie des Sciences*. — *Les Académiciens (1666-1793)*.

FERNAND DAUDET : 1. *Souvenirs d'un vieux royaliste (1814 1848)*.

2. *Documents inédits relatifs à la CHARITÉ DE SAINT-CÉSAIRE et à la LÉPROSERIE DE NIMES au XV^e siècle*.

D^r MARTIN (d'Aumessas) : *Floride de l'Aigoual et de la contrée avoisinante, depuis Valleraugue jusqu'aux environs de Saint-Sauveur-les-Pourcils (Gard)*.

Il est arrivé, pendant les vacances, une invitation au CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES, dont la XI^e Session devait se tenir à Mexico, du 15 au 20 octobre 1895. Il a donc été impossible d'y répondre en temps utile.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les PROGRAMMES DES CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1895-1896, par l'Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz.

A une demande tardive de souscription pour le Monument Peiresc, qui doit être inauguré, à Aix, dès le 10 de ce mois, l'Académie, persistant dans sa tradition constante, répond par l'abstention.

M. le Secrétaire fait remarquer que certains travaux de l'année courante ont déjà été indiqués comme pouvant être insérés dans les *Mémoires de 1895*, et que d'autres également communiqués à la Compagnie seraient susceptibles aussi d'être désignés pour figurer dans ce volume. Il croit que, le volume de 1894 ayant paru depuis quelques mois, il y aurait intérêt à profiter du temps à courir avant la fin de l'année pour hâter l'impression et l'apparition de celui de 1895. Il propose, dans ce but, de nommer immédiatement la commission de publication, laquelle ferait sans retard ses propositions à l'Académie. On pourrait ainsi fournir, dès maintenant et sans attendre le 31 décembre prochain, de la copie à l'imprimeur. La Compagnie, entrant dans ces vues, adopte cette proposition et adjoint au bureau, pour cet objet, MM. Bondurand, de Balincourt, Rocafort et Maruéjol. La commission de publication, ainsi formée, est sur l'heure convoquée pour le jeudi suivant, 14 novembre courant, 5 heures du soir.

A la suite de ces préliminaires, M. Bondurand demande et obtient la parole pour communiquer à l'Académie une *Note sur Edouard Flouest*. Il s'exprime ainsi :

« Le 7^{me} volume des *Mémoires de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire (1891-1893)* contient une notice de M. Louis Pascal sur notre regretté et distingué confrère, M. Edouard Flouest. Procureur impérial à Nîmes, il fut élu membre de l'Académie de Nîmes le 1^{er} février 1868 et nous quitta en 1873 pour aller remplir les fonctions d'avocat-général à Lyon. Entre temps, le procureur impérial, dépossédé de son siège en novembre 1870, y était rentré comme procureur de la République en mars 1871, « à la demande collective des » catholiques et des protestants, également » confiants dans sa prudence et dans son » équité. » Il était procureur général à Orléans lorsqu'il fut mis à la retraite, le 13 janvier 1880, pour des raisons politiques.

» C'était un archéologue passionné, et il se lia particulièrement, à Nîmes, avec M. Germer-Durand et M. Aurès. Son premier travail sur le Gard fut une étude sur l'oppidum de Nages.

» M. Flouest a laissé de nombreuses brochures d'archéologie. L'une d'elles est relative au dieu gaulois au marteau, dont nous avons des représentations au musée lapidaire de Nîmes. M. Pascal nous apprend que M. Flouest préparait un grand travail sur ce dieu gaulois, quand la mort l'a surpris. Ses notes et ses dessins ont été confiés à M. H. Gaidoz, qui, de son côté, s'était beaucoup occupé de la même divinité. Le survivant doit ou a dû utiliser les pages de son confrère restées inachevées, en le citant.

» Mesdemoiselles Flouest ont fait don, au musée de Saint-Germain, des nombreux albums de dessins de leur père, représentant les plus beaux spécimens des antiquités gauloises des musées et des collections privées. Ces dessins sont coloriés et d'une exactitude remarquable.

» Peu d'entre nous ont connu M. Flouest, mais son nom et son souvenir sont revenus bien souvent dans nos séances, à propos d'archéologie. Je n'ai fait moi-même que l'entrevoir, car voilà plus de vingt ans qu'il nous

avait quittés, et je ne résidais pas à Nîmes à l'époque où il y était. Sa distinction et sa courtoisie m'avaient frappé. M. Aurès m'a parlé de lui bien des fois, toujours avec cet accent d'estime affectueuse mérité par le savant et l'homme de bien. De plus qualifiés que moi pouvaient évoquer ici cette loyale figure, qui a compté parmi celles dont notre Académie a eu le plus de droit de s'honorer. C'est la pénurie de nos séances de juillet qui a fait tomber sur moi le soin de donner à cette mémoire un souvenir respectueux. »

Après M. Bondurand, *M. Clauzel, secrétaire*, donne lecture d'un mémoire adressé à la Compagnie par *M. Falguière, correspondant* au Vigan. Ce mémoire est relatif à la *Démolition du Château de Montdardier en 1628*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 23 novembre 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, abbé Julien, Falgairolle, Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre est lu et adopté.

M. le *Secrétaire* fait le relevé des publications périodiques transmises durant la quinzaine écoulée par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants :

1. L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS, dirigé par *Charles Normand* (n° 50. — Quatrième partie du 9^{me} volume, 1895).

On y trouve le vœu formulé par l'Académie de Nîmes, dans sa séance du 29 juin dernier, relativement à la conservation du Pont-Saint-Esprit.

2. CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES EN 1895.

3. ÉPITRE AU ROY SUR LA PRISE DE NAMUR (1692), par le sieur *De La Granche*, avocat au Parlement, de l'Académie royale de Nîmes. — Plaquette offerte par M. le Comte de Balincourt.

4. VERFEUIL (GARD). — 2^e édition. — Par M. le *Chanoine Roman*, correspondant.

5. CENTENAIRE DE ANCELOT (9 janvier 1894). — *Société havraise d'études*.

M. le *Président* dit qu'avant de passer à l'ordre du jour, il est heureux d'annoncer officiellement à la Compagnie que l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance publique du 15 novembre courant, a distribué ses récompenses annuelles, et que M. *Bardon* a obtenu, avec son *Histoire d'Alais (1250-1340)*, la 4^e des mentions accordées aux *Antiquités de la France*. Il joint ses félicitations, auxquelles s'associent tous les membres présents, aux éloges que M. *Maspero*, dans son discours - rapport, a décernés à notre confrère. (Voir la précédente annonce de cette récompense dans le procès-verbal du 15 juin 1895).

M. le Secrétaire rapporte les propositions de la commission de publication, qui s'est spécialement réunie le 14 novembre courant. En conformité de ces propositions, l'Académie décide l'insertion, dans son volume des *Mémoires de 1895*, à la suite des pièces liminaires déjà imprimées, des travaux suivants :

A PROPOS D'UN TABLEAU DE M. CHARLES JALABERT, par M. *Jules Salles*.

LE NOËL D'ADAM, par M. *Chansroux*.

M. CHARLES LIOTARD, par M. *Maurin*.

DESCRIPTION DES BAINS DE SAINT-LAURENT, publiée par M. *Bondurand*.

L'HÔPITAL DE SAINT-JACQUES EN 1484, par M. *l'abbé Goiffon*.

ORIGINE ET INFLUENCE DES LÉGISTES, par M. *Verdier*.

LE RASEMENT DU CHATEAU-FORT DE MONTDARDIER EN 1628, par M. *Falguière*.

HISTOIRE DE GÉNOLHAC (jusqu'à la Réforme), par M. *l'abbé Nicolas*.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE, par M. *Allard*.

TABLES DÉCENNALES DE 1881 A 1890.

L'Académie, sous réserve de la composition définitive des *Mémoires de 1895*, l'année n'étant pas encore achevée, autorise le secrétaire à faire imprimer dès à présent les travaux ci-dessus, pour avancer ainsi la publication du prochain volume.

M. *Maurin*, à la suite de ces préliminaires, donne lecture de son travail sur *L'Evolution sociale de la Narbonnaise*.

M. le docteur Barral lui succède et communique son mémoire sur les *Anomalies du développement osseux.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 7 décembre 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 23 novembre est lu et adopté.

M. le *Secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques, arrivées depuis cette date, d'envoi des Sociétés correspondantes.

Les hommages suivants sont, en outre, offerts à l'Académie :

1° VICTOR GUILLEMIN, membre résidant de l'Académie de Besançon et de la Société d'émulation du Doubs : *Sentiments et Pensées* (poésies).

2° MONSEIGNEUR HENRI CONSTANS, correspondant : *Le vénérable Joseph Benoît COTTOLENGO*, par le R. P. Pierre-Paul Gastaldi (ouvrage traduit de l'italien et précédé d'une préface par Mgr H. Constans).

M. le *Secrétaire* communique la circulaire n° 2, adressée par M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, sous la date du 25 novembre dernier, à M. le Président, relativement à la 20^{me} réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements. En voici les principales instructions :

« Les séances auront lieu du mardi 7 au vendredi 10 avril 1896. La séance générale est

» fixée au 11 avril.... Les manuscrits seront
» reçus à la Direction des Beaux-Arts, rue de
» Valois, n° 3, jusqu'au 31 janvier 1896 in-
» clusivement.... C'est la copie intégrale des
» mémoires présentés par leurs auteurs qui
» doit être parvenue à la Direction des Beaux-
» Arts le 31 janvier 1896 au plus tard.... Les
» auteurs sont également prévenus que, désor-
» mais, les copies de pièces inédites jointes aux
» mémoires soumis à l'examen du Comité
» devront être authentiquées, soit par les di-
» recteurs des dépôts d'archives, soit par les
» notaires, soit par les propriétaires des papiers
» communiqués. »

L'Académie ayant reçu une demande de souscription pour l'érection d'un monument en l'honneur de LOUIS PASTEUR à *Dôle*, sa ville natale, réserve son offrande, qu'elle fixe, après discussion, à la somme de 25 francs, pour le monument projeté à la mémoire de ce grand homme dans la ville d'Alais, notre voisine.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante, en date de ce jour, et adressée à M. le Président de l'Académie de Nîmes par M. le Président de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais :

« Monsieur le Président,

» Au mois de mai dernier, j'ai adressé, au
» nom de la *Société Scientifique et Littéraire*
» d'Alais, à M. le Président de l'Académie de
» Nîmes, une demande de subvention au profit
» du *Monument de Florian*.

» J'ai l'honneur de venir rappeler cette de-
» mande à votre bienveillante attention et de
» vous prier de vouloir bien la soumettre à
» l'examen de vos honorables confrères.

» Je suis chargé de vous faire connaître que
» la *Société Scientifique et Littéraire d'Alais*
» serait heureuse que l'Académie de Nîmes
» prêtât à l'œuvre de Florian non-seulement
» son concours pécuniaire, mais aussi son ap-
» pui moral, en acceptant de faire partie de

» notre comité de patronage, dont la présidence
» a été confiée à M. Gaston Boissier, secrétaire
» perpétuel de l'Académie Française.

» Dans la pensée qu'elle voudra bien s'asso-
» cier à notre patriotique entreprise dans la
» mesure la plus large possible, nous vous pré-
» sentons, M. le Président, avec l'expression
» de notre vive reconnaissance, l'hommage de
» notre respectueuse considération. »

En l'état de ses ressources budgétaires, et faisant exception à ses habitudes traditionnelles d'abstention en pareils cas, comme pour le vote précédent, l'Académie accorde une somme de 25 francs au *Monument de Florian à Alais* et accepte de faire partie du comité de patronage.

On passe aux lectures annoncées.

M. l'abbé Delfour a le premier la parole. Il donne connaissance de son mémoire sur *La question de Jocelyn*.

M. Bigot lui succède et lit sa récente poésie patoise intitulée : *L'Armounio*.

A son tour, M. l'abbé Julien commence la lecture de son travail sur *Saint François-de-Sales prédicateur*. Il la continuera à une séance ultérieure.

Enfin, M. de Balincourt communique ses recherches sur *La vieille ville des Arènes*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 21 décembre 1895.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *Président* ; Bigot, Lenthéric, Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardou, Marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *Secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques transmises par les Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

L'Académie a reçu les hommages suivants de MM :

1. THÉODORE PICARD. — *Etude sur l'origine de la vie terrestre*, avec une *Lettre-préface* de M. L'ABBÉ GOIFFON.

2. HENRI MAZEL. — *La Frise du Temple*.

M. le Secrétaire communique la dépêche ministérielle suivante, relative au 34^e Congrès des Sociétés savantes :

« Paris, le 7 décembre 1895.

« Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur de vous annoncer que l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, le mardi 7 avril prochain, à 2 heures précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 avril.

» Le samedi 11 avril, je présiderai la séance générale de clôture, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

» La circulaire du 8 juin dernier, que je rappelle à toute votre attention, vous a fait connaître le programme des questions qui seront discutées dans ces réunions et les conditions imposées pour y prendre part. Les travaux étrangers au programme pourront aussi être présentés au Congrès, s'ils ont été *approuvés par la Société savante dont ils émanent*.

» Vous voudrez bien, Monsieur le Président, me désigner, *pour le 15 janvier, dernier délai*, les Délégués qui se seront inscrits et me signaler leurs communications écrites ou verbales. Il est indispensable que je reçoive, *avant cette même date* (1^{er} Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité), le manuscrit *in extenso* des mémoires historiques, philologiques ou archéologiques proposés par MM. les Délégués de votre Société, et seulement l'analyse détaillée du sujet dont ils désirent entretenir le Congrès, s'il s'agit d'une communication verbale.

» Les sections des sciences économiques et sociales, des sciences et de géographie historique et descriptive accueilleront, vous le savez, à défaut du texte complet, un résumé permettant toutefois de se rendre compte du travail et des développements qu'il comporte. Mais il demeure bien entendu que les auteurs, désireux de bénéficier d'une insertion totale ou partielle dans l'un des Bulletins du Comité, devront remettre leur manuscrit *ne varietur* à leur Président de séance.

» Ces renseignements permettront aux membres du Comité d'établir un ordre du jour, où les questions de même nature seront groupées dans une même séance, et de se préparer à prendre part à la discussion, s'il y a lieu.

.....

» Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien, par un avis spécial et très explicite, communiquer le plus tôt qu'il vous sera

possible ces dispositions aux membres de votre Société.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes. »

L'Académie, consultée sur le remplacement de *M. Henri Roussellier*, décédé *membre non résidant*, décide qu'il y a lieu de combler cette vacance, ouvre à cet effet le registre de présentations et déclare que les propositions de candidatures pourront y être inscrites de ce jour à la fin de la séance prochaine du 4 janvier 1896.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. l'abbé François Durand a le premier la parole. Il conte *Une Visite au Musée épigraphique*.

M. Edmond Falgairolle donne ensuite connaissance de son travail sur *Le Chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal, au XVI^e siècle*.

M. Benoît-Germain lit son *Epître à M. Gou-dard*.

Enfin, *M. Maurin* communique sa *Notice biographique* sur *M. Charles Liotard*, décédé *Secrétaire perpétuel* de la Compagnie.

M. le Président prie MM. les membres du bureau et MM. Bondurand, de Balincourt, Rocafort et Maruéjol, désignés pour la commission de publication, de vouloir bien se réunir, immédiatement après la séance, afin de délibérer sur le complément du volume des *Mémoires de 1895*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
